

Codes des médicaments d'exception

publiés par la Régie de l'assurance maladie du Québec

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du
Québec, 2010

ISSN 1913-2808

ISBN 978-2-550-60486-0

Dans ce document, la forme masculine est employée dans le seul
but de faciliter la lecture.

Introduction

Introduction

Codes des médicaments d'exception Mise à jour du 17 décembre 2010

Certains médicaments d'exception peuvent être obtenus sans délai lorsque le prescripteur inscrit sur l'ordonnance le code correspondant à l'indication de paiement. Toutefois, le paiement est autorisé uniquement lorsque l'indication de paiement du médicament d'exception codifié, correspond à l'état de santé du patient.

La responsabilité de l'exactitude du code choisi et de son utilisation relève du prescripteur.

Comment sont présentés les médicaments d'exception codifiés et où en trouver la liste?

Les médicaments d'exception codifiés sont présentés par classe anatomique, puis, par ordre alphabétique de dénomination commune. On retrouve les marques de commerce sous chaque dénomination commune.

Le système de codification comporte deux lettres, qui représentent la classe anatomique, suivies de chiffres formant un numéro séquentiel.

Pour faciliter la recherche, un index alphabétique des dénominations communes (en gras) et des noms de commerce, présenté à la fin du document, énumère les médicaments d'exception qui sont codifiés.

Dans son site Internet, la Régie publie la liste des médicaments codifiés, accompagnés des indications de paiement. À noter que la liste complète des médicaments d'exception figure à l'annexe IX de la *Liste de médicaments* (édition de poche).

Le service en ligne PME permet aussi d'obtenir les codes relatifs aux médicaments d'exception codifiés. Vous pouvez consulter le tout à www.ramq.gouv.qc.ca

Une version destinée aux ordinateurs de poche y est également accessible en format PDF.

Quand et où inscrire le code?

Chaque code est associé à une indication de paiement précise.

Pour toute ordonnance, le code correspondant à la situation de la personne assurée doit accompagner le nom du médicament codifié prescrit. L'autorisation de paiement est alors valide pour toute la durée de l'ordonnance.

Lorsque la situation de la personne assurée ne correspond pas aux indications de paiement, l'ordonnance ne peut être codifiée. La Régie suggère donc au prescripteur d'inscrire le code « XX » sur l'ordonnance, avec le nom du médicament codifié prescrit afin d'aviser le pharmacien que l'ordonnance ne peut être codifiée. Cela évitera au pharmacien de faire une démarche auprès du prescripteur.

Quand utiliser le formulaire?

Si vous utilisez la codification, vous n'avez pas à remplir la *Demande d'autorisation de paiement – Médicaments d'exception* (formulaire n° 3633), qu'il s'agisse d'une première demande ou non. Vous devez utiliser ce formulaire si vous désirez prescrire :

- un médicament d'exception qui ne se retrouve pas au répertoire des codes des médicaments;
- un médicament d'exception codifié, quand la situation de votre patient ne correspond pas à une indication de paiement codifiée;
- un médicament d'exception codifié dont la période d'autorisation initiale est terminée (tel que précisée dans les explications associées au code).

D'autre part, si vous voulez prescrire un médicament absent de la *Liste de médicaments* ou encore un médicament d'exception codifié mais pour une indication thérapeutique non reconnue pour le paiement, vous devez utiliser la *Demande d'autorisation de paiement – Patients d'exception* (formulaire n° 3996).

Ces formulaires peuvent être envoyés à la Régie par télécopieur ou par la poste. Les prescripteurs inscrits aux services en ligne peuvent aussi transmettre leur demande par l'application *Patient et médicaments d'exception* (PME).

On peut se procurer ces formulaires en s'adressant à la Régie :

- par Internet : www.ramq.gouv.qc.ca
Mention « Service aux professionnels »
dans le menu de gauche
- par télécopieur : 418 646-9251 (Québec)
514 873-5951 (Montréal)
- par Info-Prof : Région de Québec : 418 528-7763
Ailleurs au Québec : 1 800 463-7763
(numéro de l'objet de l'appel : 3400)
- par écrit : Régie de l'assurance maladie du Québec
Service des relations avec la clientèle (Q029)
Case postale 500
Québec (Québec) G1K 7B4

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Si vous êtes un **prescripteur**, vous pouvez communiquer avec le Centre de contacts des professionnels, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Québec : 418 643-8210

Montréal : 514 873-3480

Ailleurs au Québec : 1 800 463-4776

Si vous êtes un **pharmacien**, vous pouvez communiquer avec le Centre de support aux pharmaciens, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h 30.

Québec : 418 643-9025

Ailleurs au Québec : 1 888 883-7427

Codification et indications reconnues pour le paiement

Table des matières		Pages
AI	Anti - infectieux - Usage systémique ou topique.....	1
CV	Système cardiovasculaire.....	8
DE	Dermatologie.....	14
EN	Endocrinologie.....	40
GI	Système gastro-intestinal.....	46
GU	Système génito-urinaire.....	51
GY	Gynécologie.....	52
HE	Hématologie.....	53
MS	Système musculo-squelettique.....	55
ON	Oncologie/antinéoplasiques.....	56
OP	Ophtalmologie.....	57
RE	Système respiratoire.....	63
SN	Système nerveux autonome ou central.....	67
VA	Varia.....	80

**adéfovir
dipivoxil***Hepsera***AI125**

Pour le traitement de l'hépatite B chronique chez les personnes :

- ◆ ayant une **résistance à la lamivudine** définie par un des éléments suivants :
 - une augmentation de 1 log du VHB-ADN sous traitement à la lamivudine, confirmée par un deuxième test un mois plus tard;
 - une épreuve de laboratoire qui démontre la résistance à la lamivudine;
 - une augmentation de 1 log du VHB-ADN sous traitement à la lamivudine, avec une virémie supérieure à 20 000 UI/mL;
- ◆ ayant une cirrhose décompensée ou à risque de décompensation, avec un score de Child-Pugh > 6;
- ◆ ayant subi une transplantation hépatique ou ayant eu une infection du greffon par le virus de l'hépatite B;
- ◆ infectées par le VIH, mais non traitées avec des antirétroviraux pour cette maladie;
- ◆ ne présentant pas de résistance à la lamivudine et ayant une charge virale supérieure à 20 000 UI/mL (HBeAg-positif) ou à 2 000 UI/mL (HBeAg-négatif), avant le début du traitement;

Anti - infectieux - Usage systémique ou topique - AI

Médicaments	Codes et indications
<p>casprofongine (acétate de) <i>Cancidas</i></p>	<p>AI79</p> <p>Pour le traitement de l'aspergillose invasive chez les personnes qui ont un échec, une intolérance ou une contre-indication à une thérapie de première intention;</p> <p>AI80</p> <p>Pour le traitement de la candidose invasive chez les personnes qui ont un échec, une intolérance ou une contre-indication au fluconazole;</p> <p>AI86</p> <p>Pour le traitement de la candidose oesophagienne chez les personnes qui ont un échec, une intolérance ou une contre-indication à l'itraconazole ou au fluconazole et à une formulation d'amphotéricine B;</p>
<p>ciprofloxacine (chlorhydrate de) Sol. Perf. I.V. <i>Ciprofloxacine Perfusion Intraveineuse</i></p>	<p>AI68</p> <p>Pour le traitement des infections lorsque la ciprofloxacine orale ne peut être utilisée;</p>
<p>clindamycine (phosphate de) Cr. Vag. <i>Dalacin C</i></p>	<p>AI6</p> <p>Pour le traitement de la vaginose bactérienne lors du premier trimestre de la grossesse;</p> <p>(Voir page suivante)</p>

Anti - infectieux - Usage systémique ou topique - AI

Médicaments

Codes et indications

<p>(Suite)</p> <p>clindamycine (phosphate de) Cr. Vag. <i>Dalacin C</i></p>	<p>AI7</p> <p>Lorsque le métronidazole intravaginal est inefficace, contre-indiqué ou mal toléré;</p>
<p>clindamycine (phosphate de) Cr. vag. (unidos) <i>Clindesse</i></p>	<p>AI7</p> <p>Lorsque le métronidazole intravaginal est inefficace, contre-indiqué ou mal toléré;</p>
<p>entécavir <i>Baraclude</i></p>	<p>AI123</p> <p>Pour le traitement de l'hépatite B chronique, à raison de 0,5 mg par jour, chez les personnes qui ne présentent pas de résistance à la lamivudine et qui ont une charge virale supérieure à 20 000 UI/mL (HBeAg-positif) ou à 2 000 UI/mL (HBeAg-négatif), avant le début du traitement;</p> <p>AI124</p> <p>Pour le traitement de l'hépatite B chronique chez les personnes qui présentent un échec, une contre-indication ou une intolérance à l'adéfovir ou au ténofovir et qui ont une résistance à la lamivudine définie par un des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">● une augmentation de 1 log du VHB-ADN sous traitement à la lamivudine, confirmée par un deuxième test un mois plus tard;● une épreuve de laboratoire démontrant la résistance à la lamivudine; <p>(Voir page suivante)</p>

Anti - infectieux - Usage systémique ou topique - AI

Médicaments	Codes et indications
<i>(Suite)</i> entécavir <i>Baraclude</i>	<ul style="list-style-type: none">• une augmentation de 1 log du VHB-ADN sous traitement à la lamivudine, avec une virémie supérieure à 20 000 UI/mL;
fluconazole Susp. Orale <i>Diflucan</i>	AI8 Pour le traitement de la candidose oesophagienne; AI9 Pour le traitement de la candidose oropharyngée pour les personnes chez qui la thérapie conventionnelle est inefficace ou mal tolérée et qui ne peuvent recevoir les comprimés de fluconazole; AI10 Pour le traitement d'autres mycoses pour les personnes chez qui la thérapie conventionnelle est inefficace ou mal tolérée et qui ne peuvent recevoir les comprimés de fluconazole;
lévofloxacine Sol. Perf. I.V. <i>Levaquin</i>	AI13 Pour le traitement des infections lorsque la lévofloxacine orale ne peut être utilisée;
linezolid Co. <i>Zyvoxam</i>	AI69 Pour le traitement des infections prouvées ou présumées à staphylocoques résistants à la méthicilline lorsque la vancomycine est inefficace, contre-indiquée ou non tolérée; <i>(Voir page suivante)</i>

Anti - infectieux - Usage systémique ou topique - AI

Médicaments

Codes et indications

<p>(Suite)</p> <p>linezolide Co. <i>Zyvoxam</i></p>	<p>AI70</p> <p>Pour le traitement des infections prouvées à entérocoques résistants à la vancomycine;</p>
<p>linezolide Sol. Perf. I.V. <i>Zyvoxam</i></p>	<p>AI71</p> <p>Pour le traitement des infections prouvées ou présumées à staphylocoques résistants à la méthicilline lorsque la vancomycine est inefficace, contre-indiquée ou non tolérée et que le linézolide par la voie orale ne peut être utilisé;</p> <p>AI72</p> <p>Pour le traitement des infections prouvées à entérocoques résistants à la vancomycine lorsque le linézolide par la voie orale ne peut être utilisé;</p>
<p>métronidazole Gel Vag. <i>Nidagel</i></p>	<p>AI11</p> <p>Pour le traitement de la vaginose bactérienne chez la femme enceinte lors des deuxième ou troisième trimestres de la grossesse;</p> <p>AI12</p> <p>Pour le traitement de la vaginose bactérienne lors d'intolérance au métronidazole par voie orale;</p>
<p>moxifloxacine (chlorhydrate de) <i>Avelox I.V.</i></p>	<p>AI87</p> <p>Pour le traitement des infections lorsque la moxifloxacine orale ne peut être utilisée;</p>

Anti - infectieux - Usage systémique ou topique - AI

Médicaments	Codes et indications
tobramycine (sulfate de) Sol. pour Inh. <i>Tobi</i>	AI90 Chez les personnes atteintes de fibrose kystique, pour le traitement de l'infection chronique à <i>pseudomonas aeruginosa</i> lorsque l'on observe une détérioration de l'état clinique malgré le traitement conventionnel ou lors d'allergie aux agents de conservation;
valganciclovir (chlorhydrate de) <i>Valcyte</i>	AI73 Pour le traitement de la rétinite à cytomégalovirus (CMV) chez les personnes immunodéficientes;
voriconazole Co. <i>Vfend</i>	AI74 Pour le traitement de l'aspergillose invasive; Période d'autorisation : 3 mois AI75 Pour la poursuite du traitement de l'aspergillose invasive, chez les personnes pour lesquelles un effet bénéfique est observé; AI76 Pour le traitement de la candidémie chez les personnes non neutropéniques qui ont un échec, une intolérance ou une contre-indication au fluconazole et à une formulation d'amphotéricine B;

Anti - infectieux - Usage systémique ou topique - AI

Médicaments

Codes et indications

voriconazole
Pd Perf. I.V.
Vfend

AI77

Pour le traitement de l'aspergillose invasive;

AI78

Pour le traitement de la candidémie chez les personnes non neutropéniques qui ont un échec, une intolérance ou une contre-indication au fluconazole et à une formulation d'amphotéricine B;

Système cardiovasculaire - CV

Médicaments	Codes et indications
aliskirène <i>Rasilez</i>	CV111 Pour le traitement de l'hypertension artérielle, en association avec au moins un agent antihypertenseur, si échec thérapeutique, intolérance ou contre-indication à un agent de chacune des trois classes suivantes : <ul style="list-style-type: none">● un diurétique thiazidique et● un inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine (IECA) et● un antagoniste des récepteurs de l'angiotensine II (ARA). Toutefois, à la suite d'un échec thérapeutique à un IECA, l'essai d'un ARA n'est pas exigé et vice versa.
amlodipine (bésylate d')/ atorvastatine calcique <i>Caduet</i>	CV110 Chez les personnes sous traitement à doses stables avec l'amlodipine et l'atorvastatine depuis au moins 3 mois;
clopidogrel (bisulfate de) <i>Plavix</i>	CV18 ◆ Pour la prévention des manifestations vasculaires ischémiques, en association avec l'acide acétylsalicylique, chez les personnes pour lesquelles une angioplastie avec ou sans <i>(Voir page suivante)</i>

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

**clopidogrel
(bisulfate de)**

Plavix

la pose d'une endoprothèse coronarienne a été effectuée;

- ◆ Chez les personnes présentant un syndrome coronarien aigu qui ne recevaient pas d'acide acétylsalicylique au préalable;

Note : Toute demande d'autorisation pour poursuivre le traitement au-delà de 12 mois doit être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 12 mois

CV19

Pour la **prévention secondaire** des manifestations vasculaires ischémiques chez les personnes pour lesquelles un antiplaquettaire est indiqué mais chez qui **l'acide acétylsalicylique est inefficace, contre-indiqué ou mal toléré;**

Note : Une seconde angioplastie dans le cas d'une nouvelle manifestation vasculaire ischémique fait partie de cette condition de paiement.

Ne répond pas à cette indication de paiement, l'utilisation du clopidogrel en prévention primaire i.e. chez les personnes qui n'ont jamais présenté de manifestations vasculaires ischémiques.

Système cardiovasculaire - CV

Médicaments	Codes et indications
<p>dipyridamole/ acétylsalicylique (acide) <i>Aggrenox</i></p>	<p>CV14</p> <p>Pour la prévention secondaire des accidents vasculaires cérébraux (AVC) chez les personnes ayant déjà subi un AVC ou une ischémie cérébrale transitoire;</p>
<p>ézétimibe <i>Ezetrol</i></p>	<p>CV99</p> <p>Lorsque l'ézétimibe n'est pas utilisé en association avec un inhibiteur de l'HMG-CoA réductase (statine) :</p> <p>Lors d'intolérance, de contre-indication ou d'inefficacité à au moins 2 hypolipémiants;</p> <p><i>Note : Avant de conclure à l'inefficacité d'un hypolipémiant, un essai à doses optimales doit être fait.</i></p> <p>CV100</p> <p>Lorsque l'ézétimibe est utilisé en association avec un inhibiteur de l'HMG-CoA réductase (statine) :</p> <p>Si le traitement avec la statine, à dose optimale ou à dose moindre en cas d'intolérance à cette dose, n'a pas permis un contrôle adéquat de la cholestérolémie;</p> <p><i>Note : Tiré des Capsules CdM publiées en février 2005 et juin 2007 par le Conseil du médicament : (Voir page suivante)</i></p>

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

ézétimibe

Ezetrol

Avant d'obtenir une autorisation de paiement pour l'ézétimibe utilisé en association avec une statine, le Conseil du médicament croit que la dose de statine, pour une personne donnée, doit se situer dans l'écart défini au tableau ci-dessous. De plus, en l'absence d'un facteur augmentant le risque de toxicité musculaire, il demeure essentiel que la thérapie avec une statine comporte au moins une tentative de titration de la dose, à l'intérieur des doses énoncées ci-après, pour que la dose soit considérée optimale.

Doses des statines utilisées en monothérapie jugées efficaces selon l'impact démontré sur la mortalité ou la morbidité ou la réduction des taux de LDL-C .

Noms générique, commercial (fabricant)	Doses
Atorvastatine, Lipitor ^{MC} (Pfizer)	10 mg à 80 mg
Fluvastatine, Lescol ^{MC} (Novartis)	80 mg
Lovastatine, Mevacor ^{MC} (Merck et autres)	40 mg à 80 mg
Pravastatine, Pravachol ^{MC} (Squibb et autres)	40 mg
Rosuvastatine ¹ , Crestor ^{MC} (AZC)	5 mg à 40 mg

(Voir page suivante)

Système cardiovasculaire - CV

Médicaments

Codes et indications

<p>(Suite)</p> <p>ézétimibe <i>Ezetrol</i></p>	<table border="1"><tr><td data-bbox="303 188 736 276">Simvastatine, Zocor^{MC} (Merck et autres)</td><td data-bbox="736 188 1023 276">20 mg à 80 mg</td></tr><tr><td colspan="2" data-bbox="303 276 1023 403">¹ Doses déterminées selon la réduction comparative du taux de LDL-C et selon les données de la monographie du produit.</td></tr></table>	Simvastatine, Zocor ^{MC} (Merck et autres)	20 mg à 80 mg	¹ Doses déterminées selon la réduction comparative du taux de LDL-C et selon les données de la monographie du produit.	
Simvastatine, Zocor ^{MC} (Merck et autres)	20 mg à 80 mg				
¹ Doses déterminées selon la réduction comparative du taux de LDL-C et selon les données de la monographie du produit.					
<p>pentoxifylline <i>Apo-Pentoxifylline SR, Nu-Pentoxifylline-SR, Trental, ratio-Pentoxifylline</i></p>	<p>CV15</p> <p>Pour le traitement des personnes atteintes d'affections vasculaires périphériques graves et chroniques lors d'insuffisance veineuse avec ulcère cutané (ou antécédents);</p> <p>CV16</p> <p>Pour le traitement des personnes atteintes d'affections vasculaires périphériques graves et chroniques lors d'insuffisance artérielle avec ulcère cutané (ou antécédents), gangrène, antécédents d'amputation ou douleur au repos;</p>				
<p>rivaroxaban <i>Xarelto</i></p>	<p>CV126</p> <p>Pour la prévention de la thromboembolie veineuse à la suite d'une arthroplastie du genou;</p> <p>Période d'autorisation : 14 jours</p> <p>(Voir page suivante)</p>				

Médicaments	Codes et indications
<p>(Suite)</p> <p>rivaroxaban <i>Xarelto</i></p>	<p>CV127</p> <p>Pour la prévention de la thromboembolie veineuse à la suite d'une arthroplastie de la hanche;</p> <p>Période d'autorisation : 35 jours</p>
<p>trandolapril/ vérapamil (chlorhydrate de) <i>Tarka</i></p>	<p>CV17</p> <p>Pour les personnes déjà sous traitement avec un inhibiteur de l'enzyme de conversion de l'angiotensine et le vérapamil pris séparément;</p>

Médicaments	Codes et indications
<p>calcipotriol/ bétaméthasone (dipropionate de) <i>Dovobet, Xamiol</i></p>	<p>DE128</p> <p>Pour le traitement du psoriasis lorsque le calcipotriol est inefficace ou mal toléré;</p>
<p>pansement absorbant - chlorure de sodium <i>Curasalt (15 cm x 17 cm - 255 cm²), Mesalt (1 m), Mesalt (10 cm x 10 cm - 100 cm²), Mesalt (5 cm x 5 cm - 25 cm²), Mesalt (7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²)</i></p>	<p>DE101</p> <p>Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Brûlures graves; ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus; ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer; ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse; ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis; <p><i>Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.</i></p> <p>Période d'autorisation : 6 mois</p>

Médicaments

Codes et indications

**pansement
absorbant -
fibres gélifiantes**

Algisite M (15 cm x 20 cm - 300 cm²),
Algisite M 30 cm,
Algosteril (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
Algosteril (10 cm x 20 cm - 200 cm²),
Algosteril (30 cm),
Algosteril (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
Aquacel hydrofiber (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
Aquacel hydrofiber (15 cm x 15 cm - 225 cm²),
Aquacel hydrofiber (45 cm),
Aquacel hydrofiber (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
Curasorb 30 cm,
Curasorb 60 cm,
Curasorb 90 cm,
Kaltostat (10 cm x 20 cm - 200 cm²),
Kaltostat 40 cm,
Kaltostat (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
Kaltostat (7,5 cm x 12 cm - 90 cm²),
Maxorb Extra (10,2 cm x 10,2 cm - 104 cm²),
Maxorb Extra (10,2 cm x 20,3 cm - 207 cm²),
Maxorb Extra (5,1 cm x 5,1 cm - 26 cm²),
Maxorb Extra Post-op Rope (30,5 cm),
Melgisorb (10 cm x 10 cm - 100 cm²),

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

*Melgisorb (10 cm x 20 cm - 200 cm²),
Melgisorb (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
Melgisorb 30 cm,
Nu-Derm Alginate (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
Nu-Derm Alginate (10 cm x 20 cm - 200 cm²),
Nu-Derm Alginate (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
Nu-Derm Alginate 30 cm,
SeaSorb Soft (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
SeaSorb Soft (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
SeaSorb Soft 44 cm,
Tegaderm 3M-
Pansement
d'alginate à haute intégrité
é 10x10-100cm²,
Tegaderm 3M-
Pansement
d'alginate à haute intégrité
é 10x20-200cm²,
Versiva XC Non Adhésif
(15 cm x 15 cm - 225 cm²),
Versiva XC Non Adhésif
(20 cm x 20 cm - 400 cm²),
Versiva XC Non Adhésif
(11 cm x 11 cm - 121 cm²),
Versiva XC Non Adhésif
(7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²)*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments

Codes et indications

**pansement
absorbant -
mousse
hydrophile seule
ou en
association**

*Allewyn Compression
(10 cm x 10 cm - 100
cm²),*

*Allewyn Compression (5
cm x 6 cm - 30 cm²),*

*Allewyn Gentle (10 cm x
10 cm - 100 cm²),*

*Allewyn Gentle (10 cm x
20 cm - 200 cm²),*

*Allewyn Gentle (15 cm x
15 cm - 225 cm²),*

*Allewyn Gentle (20 cm x
20 cm - 400 cm²),*

*Allewyn Gentle (5 cm x 5
cm - 25 cm²),*

*Allewyn Non Adhésif (10
cm x 10 cm - 100 cm²),*

*Allewyn Non Adhésif (10
cm x 20 cm - 200 cm²),*

*Allewyn Non Adhésif (15
cm x 15 cm - 225 cm²),*

*Allewyn Non Adhésif (20
cm x 20 cm - 400 cm²),*

*Allewyn Non Adhésif (5
cm x 5 cm - 25 cm²),*

*Allewyn Sacrum (17 cm x
17 cm - 123 cm²),*

*Allewyn Sacrum (23 cm x
23 cm - 237 cm²),*

*Allewyn Thin (10 cm x 10
cm - 100 cm²),*

*Allewyn Thin (15 cm x 20
cm - 300 cm²),*

*Allewyn Thin (5 cm x 6
cm - 30 cm²),*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

*Melgisorb (10 cm x 20 cm - 200 cm²),
Melgisorb (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
Melgisorb 30 cm,
Nu-Derm Alginate (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
Nu-Derm Alginate (10 cm x 20 cm - 200 cm²),
Nu-Derm Alginate (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
Nu-Derm Alginate 30 cm,
SeaSorb Soft (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
SeaSorb Soft (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
SeaSorb Soft 44 cm,
Tegaderm 3M-
Pansement
d'alginate à haute intégrité
é 10x10-100cm²,
Tegaderm 3M-
Pansement
d'alginate à haute intégrité
é 10x20-200cm²,
Versiva XC Non Adhésif
(15 cm x 15 cm - 225 cm²),
Versiva XC Non Adhésif
(20 cm x 20 cm - 400 cm²),
Versiva XC Non Adhésif
(11 cm x 11 cm - 121 cm²),
Versiva XC Non Adhésif
(7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²)*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

Mepilex (20 cm x 20 cm - 400 cm²),

Mepilex (20 cm x 50 cm - 1 000 cm²),

Mepilex Border Sacrum (18 cm x 18 cm - 120 cm²),

Mepilex Border Sacrum (23 cm x 23 cm - 238 cm²),

Mepilex Lite (10 cm x 10 cm - 100 cm²),

Mepilex Lite (15 cm x 15 cm - 225 cm²),

Mepilex Lite (20 cm x 50 cm - 1 000 cm²),

Mepilex Lite (6,8 cm x 8,5 cm - 58 cm²),

Optifoam Basic (10,2 cm x 12,7 cm - 130 cm²),

Optifoam Basic (7,6 cm x 7,6 cm - 58 cm²),

Optifoam Non-Adhesive (10,2 cm x 10,2 cm - 104 cm²),

Optifoam Non-Adhesive (15,2 cm x 15,2 cm - 228 cm²),

Restore Pansement hydrocellulaire non adhésif (10x10-

100cm²),

Restore Pansement hydrocellulaire non adhésif (15x20-

300cm²),

Tegaderm 3M- Pansement en mousse non adhésif 10 x 10-100

cm²,

Tegaderm 3M- Pansement en mousse non adhésif 10 x 60-600

cm²,

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

*Tegaderm 3M-
Pansement en mousse
non adhésif 20 x
20-400cm²,
Tielle Max (11 cm x 11
cm - 121 cm²),
Tielle Max (15 cm x 15
cm - 225 cm²),
Tielle Max (15 cm x 20
cm - 300 cm²),
Tielle Plus (Sacrum 15
cm x 15 cm - 70 cm²)*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments

Codes et indications

**pansement
absorbant bordé
- fibres de
polyester et
rayonne**

*Alldress (10 cm x 10 cm
- 25 cm²),*

*Alldress (15 cm x 15 cm
- 100 cm²),*

*Alldress (15 cm x 20 cm
- 150 cm²)*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments

Codes et indications

pansement absorbant bordé - fibres gélifiantes

*Versiva XC - Sacrum (21
cm x 25 cm - 218 cm²),*

*Versiva XC Adhésif (10
cm x 10 cm - 49 cm²),*

*Versiva XC Adhésif
(14cm x 14cm - 100
cm²),*

*Versiva XC Adhésif (19
cm x 19 cm - 196 cm²),*

*Versiva XC Adhésif (22
cm x 22 cm - 289 cm²)*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments

Codes et indications

**pansement
absorbant bordé
- mousse
hydrophile seule
ou en
association**

Allewyn Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²),

Allewyn Adhésif (12,5 cm x 22,5 cm - 200 cm²),

Allewyn Adhésif (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²),

Allewyn Adhésif (22,5 cm x 22,5 cm - 400 cm²),

Allewyn Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²),

Allewyn Gentle Border (10 cm x 10 cm - 56 cm²),

Allewyn Gentle Border (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²),

Allewyn Gentle Border (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²),

Allewyn Plus Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²),

Allewyn Plus Adhésif (12,5 cm x 22,5 cm - 200 cm²),

Allewyn Plus Adhésif (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²),

Biatain Adhésif (10 cm x 10 cm - 28,3 cm²),

Biatain Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 64 cm²),

Biatain Adhésif (18 cm x 18 cm - 196 cm²),

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

*Biatain Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 12,6 cm²),
Biatain Silicone (12,5 cm x 12,5 cm - 64 cm²),
Biatain Silicone (15 cm x 15 cm - 104 cm²),
Combiderm ACD (10 cm x 10 cm - 49 cm²),
Combiderm ACD (13 cm x 13 cm - 81 cm²),
Combiderm ACD (15 cm x 25 cm - 200 cm²),
Combiderm ACD (20 cm x 20 cm - 225 cm²),
Mepilex Border (10 cm x 10 cm - 42 cm²),
Mepilex Border (10 cm x 20 cm - 96 cm²),
Mepilex Border (12,5 cm x 12,5 cm - 72 cm²),
Mepilex Border (15 cm x 15 cm - 121 cm²),
Mepilex Border (15 cm x 20 cm - 168 cm²),
Mepilex Border (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²),
Mepilex Border Lite (10 cm x 10 cm - 42 cm²),
Mepilex Border Lite (15 cm x 15 cm - 121 cm²),
Mepilex Border Lite (4 cm x 5 cm - 6 cm²),
Mepilex Border Lite (5 cm x 12,5 cm - 21 cm²),
Mepilex Border Lite (7,5 cm x 7,5 cm - 20 cm²),
Optifoam (10,2 cm x 10,2 cm - 40 cm²),
Optifoam (15,2 cm x 15,2 cm - 131 cm²),
Restore Pansement hydrocellulaire adhésif 15cm x 15cm-100cm²,*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

Restore Pansement hydrocellulaire adhésif 15cm x 20cm-123cm², Tegaderm 3M- Pansement en mousse adhésif 10cm x 11cm-46cm², Tegaderm 3M- Pansement en mousse adhésif 14,3 x 14,3-100 cm², Tegaderm 3M- Pansement en mousse adhésif 8,8cm x 8,8cm-25cm², Tielle (11 cm x 11 cm - 49 cm²), Tielle (15 cm x 15 cm - 121 cm²), Tielle (15 cm x 20 cm - 176 cm²), Tielle (18 cm x 18 cm - 196 cm²), Tielle (7 cm x 9 cm - 15 cm²), Tielle Plus (11 cm x 11 cm - 49 cm²), Tielle Plus (15 cm x 15 cm - 121 cm²), Tielle Plus (15 cm x 20 cm - 176 cm²)

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments

Codes et indications

pansement antimicrobien - argent

*Acticoat (20 cm x 40 cm
- 600 cm²),*

*Acticoat (40 cm x 40 cm
- 1 600 cm²),*

*Acticoat Flex 3 (40 cm x
40 cm - 1 600 cm²),*

*Allevyn Ag Adhésif
Sacrum (17 cm x 17 cm
- 123 cm²),*

*Allevyn Ag Adhésif
Sacrum (23 cm x 23 cm
- 237 cm²),*

*Allevyn Ag Gentle (10
cm x 10 cm - 100 cm²),*

*Allevyn Ag Gentle (15
cm x 15 cm - 225 cm²),*

*Allevyn Ag Gentle (20
cm x 20 cm - 400 cm²),*

*Allevyn Ag Gentle (5 cm
x 5 cm - 25 cm²),*

*Allevyn Ag Non Adhésif
(10 cm x 10 cm - 100
cm²),*

*Allevyn Ag Non Adhésif
(15 cm x 15 cm - 225
cm²),*

*Allevyn Ag Non Adhésif
(20 cm x 20 cm - 400
cm²),*

*Allevyn Ag Non Adhésif
(5 cm x 5 cm - 25 cm²),*

*Aquacel AG (14,5 cm x
14,5 cm - 210 cm²),*

*Aquacel AG (19,5 cm x
29,5 cm - 575 cm²),*

*Aquacel AG (9,5 cm x
9,5 cm - 90 cm²),*

DE58

Pour le traitement des personnes souffrant de brûlures graves ou de plaies chroniques graves (affectant le tissu sous-cutané) avec colonisation critique par au moins un agent pathogène, documentée par une culture bactérienne sur fond de plaie débridée;

La colonisation critique est définie par la présence d'au moins un agent pathogène, documentée par une culture, dans une plaie grave et qui présente les signes cliniques suivants : un exsudat augmenté, un tissu de granulation friable, une stagnation dans le processus de cicatrisation, une odeur accentuée, une douleur accentuée et une inflammation de moins de 2 cm de la bordure. La colonisation critique d'une plaie chronique, si elle perdure, peut conduire à l'infection de la plaie chronique avec des signes ou symptômes systémiques.

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 12 semaines

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

Biatain Ag Adhesive
(Sacrum 23 cm x 23 cm
- 200 cm²),

Biatain Ag Non-Adhesive (10 cm x 10 cm
- 100 cm²),

Biatain Ag Non-Adhesive (10 cm x 20 cm
- 200 cm²),

Biatain Ag Non-Adhesive (15 cm x 15 cm
- 225 cm²),

Biatain Ag Non-Adhesive (20 cm x 20 cm
- 400 cm²),

Biatain Ag Non-Adhesive (5 cm x 7 cm -
35 cm²),

Melgisorb Ag (10 cm x
10 cm - 100 cm²),

Melgisorb Ag (15 cm x
15 cm - 225 cm²),

Melgisorb Ag (5 cm x 5
cm - 25 cm²),

Mepilex Ag (10 cm x 10
cm - 100 cm²),

Mepilex Ag (10 cm x 20
cm - 179 cm²),

Mepilex Ag (15 cm x 15
cm - 225 cm²),

Mepilex Ag (20 cm x 20
cm - 400 cm²),

Mepilex Ag (20 cm x 50
cm - 1 000 cm²),

*Optifoam Ag Non-
adhesive* (10 cm x 10 cm
- 100 cm²),

*Restore Pansement
alginate de calcium
Argent 10,2x12-122
cm²,*

*Restore Pansement
hydrocellulaire, Argent
10cm x10cm-100cm²,*

DE58

Pour le traitement des personnes souffrant de brûlures graves ou de plaies chroniques graves (affectant le tissu sous-cutané) avec colonisation critique par au moins un agent pathogène, documentée par une culture bactérienne sur fond de plaie débridée;

La colonisation critique est définie par la présence d'au moins un agent pathogène, documentée par une culture, dans une plaie grave et qui présente les signes cliniques suivants : un exsudat augmenté, un tissu de granulation friable, une stagnation dans le processus de cicatrisation, une odeur accentuée, une douleur accentuée et une inflammation de moins de 2 cm de la bordure. La colonisation critique d'une plaie chronique, si elle perdure, peut conduire à l'infection de la plaie chronique avec des signes ou symptômes systémiques.

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 12 semaines

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

<p><i>(Suite)</i></p> <p>SeaSorb Ag (10 cm x 10 cm - 100 cm²), Silvercel (10 cm x 20 cm - 200 cm²), Silvercel (11 cm x 11 cm - 121 cm²), Silvercel (5 cm x 5 cm - 25 cm²), Tegaderm 3M- Pansement aux ions d'argent (10cm x 20cm-200cm²), Tegaderm 3M- Pansement aux ions d'argent (10cmx12,7cm-127cm²) Tegaderm 3M- Pansement aux ions d'argent (20cm x 20cm-400cm²), Tegaderm 3M- Pansement aux ions d'argent (5cm x 5cm - 25 cm²)</p>	<p>DE58</p> <p>Pour le traitement des personnes souffrant de brûlures graves ou de plaies chroniques graves (affectant le tissu sous-cutané) avec colonisation critique par au moins un agent pathogène, documentée par une culture bactérienne sur fond de plaie débridée;</p> <p>La colonisation critique est définie par la présence d'au moins un agent pathogène, documentée par une culture, dans une plaie grave et qui présente les signes cliniques suivants : un exsudat augmenté, un tissu de granulation friable, une stagnation dans le processus de cicatrisation, une odeur accentuée, une douleur accentuée et une inflammation de moins de 2 cm de la bordure. La colonisation critique d'une plaie chronique, si elle perdure, peut conduire à l'infection de la plaie chronique avec des signes ou symptômes systémiques.</p> <p><i>Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.</i></p> <p>Période d'autorisation : 12 semaines</p>
<p>pansement antimicrobien - iode <i>Iodosorb</i></p>	<p>DE58</p> <p>Pour le traitement des personnes souffrant de brûlures graves ou de plaies chroniques graves (affectant le tissu sous-cutané) avec colonisation critique par au moins un agent pathogène, <i>(Voir page suivante)</i></p>

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

**pansement
antimicrobien -
iode**

Iodosorb

documentée par une culture bactérienne sur fond de plaie débridée;

La colonisation critique est définie par la présence d'au moins un agent pathogène, documentée par une culture, dans une plaie grave et qui présente les signes cliniques suivants : un exsudat augmenté, un tissu de granulation friable, une stagnation dans le processus de cicatrisation, une odeur accentuée, une douleur accentuée et une inflammation de moins de 2 cm de la bordure. La colonisation critique d'une plaie chronique, si elle perdure, peut conduire à l'infection de la plaie chronique avec des signes ou symptômes systémiques.

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 12 semaines

Médicaments

Codes et indications

**pansement
antimicrobien
bordé - argent**

Allewyn Ag Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²),

Allewyn Ag Adhésif (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²),

Allewyn Ag Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²),

Allewyn Ag Gentle Border (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²),

Allewyn Ag Gentle Border (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²),

Allewyn Ag Gentle Border (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²),

Biatain Ag Adhesive (12,5 cm x 12,5 cm - 64 cm²),

Biatain Ag Adhesive (18 cm x 18 cm - 169 cm²),

Biatain Ag Adhesive (7,5 cm x 7,5 cm - 12,6 cm²),

Optifoam Ag Adhesive (10 cm x 10 cm - 40 cm²)

DE58

Pour le traitement des personnes souffrant de brûlures graves ou de plaies chroniques graves (affectant le tissu sous-cutané) avec colonisation critique par au moins un agent pathogène, documentée par une culture bactérienne sur fond de plaie débridée;

La colonisation critique est définie par la présence d'au moins un agent pathogène, documentée par une culture, dans une plaie grave et qui présente les signes cliniques suivants : un exsudat augmenté, un tissu de granulation friable, une stagnation dans le processus de cicatrisation, une odeur accentuée, une douleur accentuée et une inflammation de moins de 2 cm de la bordure. La colonisation critique d'une plaie chronique, si elle perdure, peut conduire à l'infection de la plaie chronique avec des signes ou symptômes systémiques.

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 12 semaines

Médicaments

Codes et indications

pansement anti-odeur - charbon activé

Actisorb Silver (10,5 cm x 10,5 cm - 110 cm²),

Actisorb Silver (10,5 cm x 19 cm - 200 cm²),

Actisorb Silver (6,5 cm x 9,5 cm - 62 cm²)

DE106

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ plaie de pression de stade 2 ou plus malodorante;
- ◆ plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) malodorante causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) malodorant lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) malodorante dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane

Comfeel Plus Clear (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 Comfeel Plus Clear (15 cm x 15 cm - 225 cm²),
 Comfeel Plus Clear (20 cm x 20 cm - 400 cm²),
 Comfeel Plus Clear (5 cm x 7 cm - 35 cm²),
 Comfeel Plus Clear (9 cm x 14 cm - 126 cm²),
 Comfeel Plus Triangle (18 cm x 20 cm - 180 cm²),
 Comfeel Plus Ulcer (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 Comfeel Plus Ulcer (15 cm x 15 cm - 225 cm²),
 Comfeel Plus Ulcer (20 cm x 20 cm - 400 cm²),
 Comfeel Plus Ulcer (4 cm x 6 cm - 24 cm²),
 Cutinova hydro (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 Cutinova hydro (15 cm x 20 cm - 300 cm²),
 Cutinova hydro (5 cm x 6 cm - 30 cm²),
 DuoDERM CGF (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 DuoDERM CGF (15 cm x 15 cm - 225 cm²),
 DuoDERM CGF (15 cm x 20 cm - 300 cm²),
 DuoDERM CGF (20 cm x 20 cm - 400 cm²),
 DuoDERM CGF (20 cm x 30 cm - 600 cm²).

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

*DuoDERM CGF Border (Triangulaire 15 cm x 18 cm - 99 cm²),
 DuoDERM CGF Border (Triangulaire 20 cm x 23 cm - 270 cm²),
 DuoDERM CGF Extra-Mince (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 DuoDERM CGF Extra-Mince (10 cm x 15 cm - 118 cm²),
 DuoDERM CGF Extra-Mince (15 cm x 15 cm - 225 cm²),
 DuoDERM CGF Extra-Mince (5 cm x 10 cm - 50 cm²),
 DuoDERM CGF Extra-Mince (5 cm x 20 cm - 100 cm²),
 DuoDERM CGF Extra-Mince (7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²),
 DuoDERM CGF Extra-Mince (Sacrum 15 cm x 18 cm - 216 cm²),
 DuoDERM Signal (10 cm x 10 cm - 94 cm²),
 DuoDERM Signal (14 cm x 14 cm - 188 cm²),
 DuoDERM Signal (20 cm x 20 cm - 388 cm²),
 DuoDERM Signal (Sacrum 20 cm x 23 cm - 258 cm²),
 DuoDERM Signal (Triangulaire 15 cm x 18 cm - 216 cm²),
 DuoDERM Signal (Triangulaire 20 cm x 23 cm - 322 cm²),
 Exuderm OdorShield (10 cm x 10 cm - 100 cm²),*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

(Voir page suivante)

(Suite)

*Exuderm OdorShield Sacral (15,2 cm x 16,3 cm - 271 cm²),
 Nu-Derm Hydrocolloid Border (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 Nu-Derm Hydrocolloid Border (15 cm x 15 cm - 225 cm²),
 Nu-Derm Hydrocolloid Border (5 cm x 5 cm - 25 cm²),
 Nu-Derm Hydrocolloid Border (Sacrum 18 cm x 18 cm - 135 cm²),
 Nu-Derm Hydrocolloid Standard (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 Nu-Derm Hydrocolloid Standard (20 cm x 20 cm - 400 cm²),
 Nu-Derm Hydrocolloid Thin (10 cm x 10 cm - 100 cm²),
 Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde (10 cm x 10 cm - 100cm²),
 Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde (15 cm x 15 cm - 225cm²),
 Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde mince 10cm x 10cm-100cm²,
 Ultec (10,2 cm x 10,2 cm - 104 cm²),
 Ultec (15,2 cm x 20,3 cm - 309 cm²),
 Ultec (20,3 cm x 20,3 cm - 412 cm²)*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments

Codes et indications

**pansement de
rétention de
l'humidité bordé
- hydrocolloïde
ou polyuréthane**

DuoDERM CGF Border

*(10 cm x 10 cm - 36
cm²),*

DuoDERM CGF Border

*(14 cm x 14 cm - 100
cm²),*

DuoDERM CGF Border

*(20 cm x 20 cm - 225
cm²),*

Tegaderm 3M-

Pansement

*hydrocolloïde (10 cm x
12 cm - 50 cm²),*

Tegaderm 3M-

Pansement

*hydrocolloïde (13 cm x
15 cm - 94 cm²),*

Tegaderm 3M-

Pansement

*hydrocolloïde (17 cm x
20 cm - 187cm²),*

Tegaderm 3M-

Pansement

*hydrocolloïde mince
13cm x15cm-94cm²,*

Tegaderm 3M-

Pansement

*hydrocolloïde mince
17cm x 20cm-187cm²*

DE101

Pour le traitement des personnes souffrant des conditions suivantes :

- ◆ Brûlures graves;
- ◆ Plaie de pression de stade 2 ou plus;
- ◆ Plaie grave (affectant le tissu sous-cutané) causée par une maladie chronique ou par un cancer;
- ◆ Ulcère cutané grave (affectant le tissu sous-cutané) lié à une insuffisance artérielle ou veineuse;
- ◆ Plaie chronique (durée excédant 45 jours) et grave (affectant le tissu sous-cutané) dont le processus de cicatrisation est compromis;

Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.

Période d'autorisation : 6 mois

Médicaments	Codes et indications
<p>pansement interface - polyamide ou silicone</p> <p><i>Mepitel (10 cm x 18 cm - 180 cm²),</i> <i>Mepitel (20 cm x 30 cm - 600 cm²),</i> <i>Mepitel (5 cm x 7,5 cm - 38 cm²),</i> <i>Mepitel (7,5 cm x 10 cm - 75 cm²),</i> <i>Tegaderm 3M-Couche pré-revêtement non adhérent 20x25-500cm²,</i> <i>Tegaderm 3M-Couche pré-revêtement non adhérent 7,5x10-75cm²,</i> <i>Tegaderm 3M-Couche pré-revêtement non adhérent 7,5x20-150cm²</i></p>	<p>DE107</p> <p>Pour faciliter le traitement des personnes souffrant de brûlures graves très douloureuses;</p> <p><i>Note : Toute demande subséquente devra être transmise par formulaire ou par le biais d'Internet.</i></p> <p>Période d'autorisation : 6 mois</p>
<p>pimécrolimus</p> <p><i>Elidel</i></p>	<p>DE56</p> <p>Pour le traitement de la dermatite atopique chez les enfants lors d'échec à un traitement par un corticostéroïde topique;</p>
<p>tacrolimus Pom. Top.</p> <p><i>Protopic</i></p>	<p>DE56</p> <p>Pour le traitement de la dermatite atopique chez les enfants lors d'échec à un traitement par un corticostéroïde topique;</p> <p><i>(Voir page suivante)</i></p>

Médicaments

Codes et indications

<p>(Suite)</p> <p>tacrolimus Pom. Top. <i>Protopic</i></p>	<p>DE57</p> <p>Pour le traitement de la dermatite atopique chez l'adulte, lors de l'échec à au moins deux traitements avec un corticostéroïde topique différent de puissance intermédiaire ou plus, ou bien lors de l'échec à au moins deux traitements avec un corticostéroïde topique différent de puissance faible au visage;</p>
<p>trétinoïne Cr. Top. <i>Retin-A, Stieva-A, Stieva-A Forte</i></p>	<p>DE20</p> <p>Pour le traitement de l'acné;</p> <p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications d'ordre esthétique, par exemple, les rides et les ridules ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p> <p>DE21</p> <p>Pour le traitement d'autres maladies de la peau nécessitant un traitement kératolytique.</p> <p><i>Note : À titre d'exemples , la dermatite séborrhéique, les folliculites, la kératose actinique et les verrues sont considérées.</i></p> <p><i>Les diagnostics ou les justifications d'ordre esthétique, par exemple, les rides et les ridules ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>

Médicaments

Codes et indications

trétinoïne**Gel Top.**

*Retin-A,
Stieva-A,
Vitamin A Acid Gel,
Vitamin A Acid Gel Doux*

DE20

Pour le traitement de l'acné;

Note : Les diagnostics ou les justifications d'ordre esthétique, par exemple, les rides et les ridules ne satisfont pas aux indications de paiement.

DE21

Pour le traitement d'autres maladies de la peau nécessitant un traitement kératolytique.

Note : À titre d'exemples , la dermatite séborrhéique, les folliculites, la kératose actinique et les verrues sont considérées.

Les diagnostics ou les justifications d'ordre esthétique, par exemple, les rides et les ridules ne satisfont pas aux indications de paiement.

trétinoïne**Sol. Top.**

Stieva-A

DE20

Pour le traitement de l'acné;

Note : Les diagnostics ou les justifications d'ordre esthétique, par exemple, les rides et les ridules ne satisfont pas aux indications de paiement.

DE21

Pour le traitement d'autres maladies de la peau nécessitant un traitement kératolytique.

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

trétinoïne

Sol. Top.

Stieva-A

Note : À titre d'exemples , la dermatite séborrhéique, les folliculites, la kératose actinique et les verrues sont considérées.

Les diagnostics ou les justifications d'ordre esthétique, par exemple, les rides et les ridules ne satisfont pas aux indications de paiement.

Médicaments	Codes et indications
<p>gliclazide <i>Apo-Gliclazide, Apo-Gliclazide MR, Diamicron, Diamicron MR, Gliclazide, Gliclazide-80, Mylan-Gliclazide, Novo-Gliclazide, Sandoz Gliclazide, pms-Gliclazide</i></p>	<p>EN23</p> <p>Lorsqu'une autre sulfonylurée est non tolérée ou inefficace;</p> <p>EN24</p> <p>Pour le traitement des personnes diabétiques non insulinodépendantes présentant une insuffisance rénale;</p>
<p>glimépiride <i>Amaryl, Apo-Glimepiride, Novo-Glimepiride, Sandoz Glimepiride, pms-Glimepiride, ratio-Glimepiride</i></p>	<p>EN23</p> <p>Lorsqu'une autre sulfonylurée est non tolérée ou inefficace;</p>
<p>insuline aspart/ insuline aspart protamine <i>NovoMix30</i></p>	<p>EN22</p> <p>Pour le traitement du diabète lorsqu'un essai préalable d'un pré-mélange d'insuline 30/70 n'a pas permis de contrôler de façon adéquate le profil glycémique sans causer d'épisodes d'hypoglycémie;</p>
<p>insuline lispro/ insuline lispro protamine <i>Humalog Mix 25, Humalog Mix 25 KwikPen</i></p>	<p>EN22</p> <p>Pour le traitement du diabète lorsqu'un essai préalable d'un pré-mélange d'insuline 30/70 n'a pas permis de contrôler de façon adéquate le profil glycémique sans causer d'épisodes d'hypoglycémie;</p>

Médicaments

Codes et indications

**mégestrol
(acétate de)***Apo-Megestrol***EN82**

Pour l'hormonothérapie de remplacement lors d'intolérance, d'inefficacité ou de contre-indication aux progestatifs oraux;

Note : Les diagnostics ou les justifications tels que l'anorexie, la cachexie ou autre perte de poids induite par un cancer métastatique ou par le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) ne satisfont pas aux indications de paiement.

Pour l'indication de paiement portant sur l'hormonothérapie du cancer du sein, de l'endomètre et de la prostate, veuillez vous référer à la section « Oncologie/antinéoplasiques », code ON85.

**pioglitazone
(chlorhydrate de)**

*Actos,
Apo-Pioglitazone,
Co Pioglitazone,
Mint-Pioglitazone,
Mylan-Pioglitazone,
Novo-Pioglitazone,
Pro-Pioglitazone,
Sandoz Pioglitazone,
Zym-Pioglitazone,
phl-Pioglitazone,
pms-Pioglitazone,
ratio-Pioglitazone*

EN117

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2 présentant une insuffisance rénale;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.

EN118

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2, **en association avec la metformine,**
(Voir page suivante)

*(Suite)***pioglitazone
(chlorhydrate de)**

Actos,
Apo-Pioglitazone,
Co Pioglitazone,
Mint-Pioglitazone,
Mylan-Pioglitazone,
Novo-Pioglitazone,
Pro-Pioglitazone,
Sandoz Pioglitazone,
Zym-Pioglitazone,
phl-Pioglitazone,
pms-Pioglitazone,
ratio-Pioglitazone

lorsqu'une sulfonylurée est contre-indiquée, non tolérée ou inefficace;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.

EN119

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2, **en association avec une sulfonylurée**, lorsque la metformine est contre-indiquée, non tolérée ou inefficace;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.

EN120

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2, **en association avec la metformine et une sulfonylurée**, lorsque le passage à l'insulinothérapie est indiqué mais que la personne n'est pas en mesure de la recevoir;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

<p>(Suite)</p> <p>pioglitazone (chlorhydrate de)</p> <p>Actos, Apo-Pioglitazone, Co Pioglitazone, Mint-Pioglitazone, Mylan-Pioglitazone, Novo-Pioglitazone, Pro-Pioglitazone, Sandoz Pioglitazone, Zym-Pioglitazone, phl-Pioglitazone, pms-Pioglitazone, ratio-Pioglitazone</p>	<p>EN121</p> <p>Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2 lorsque la metformine et une sulfonyleurée ne peuvent être utilisées en raison de contre-indication ou d'intolérance à ces agents;</p> <p><i>À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.</i></p>
<p>répaglinide</p> <p>GlucoNorm</p>	<p>EN24</p> <p>Pour le traitement des personnes diabétiques non insulino-dépendantes présentant une insuffisance rénale;</p> <p>EN25</p> <p>Lorsqu'une sulfonyleurée est contre-indiquée, non tolérée ou inefficace;</p>
<p>rosiglitazone (maléate de)</p> <p>Avandia</p>	<p>EN117</p> <p>Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2 présentant une insuffisance rénale;</p> <p><i>À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.</i></p> <p><i>(Voir page suivante)</i></p>

*(Suite)***rosiglitazone
(maléate de)***Avandia***EN118**

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2, **en association avec la metformine**, lorsqu'une sulfonylurée est contre-indiquée, non tolérée ou inefficace;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.

EN119

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2, **en association avec une sulfonylurée**, lorsque la metformine est contre-indiquée, non tolérée ou inefficace;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.

EN120

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2, **en association avec la metformine et une sulfonylurée**, lorsque le passage à l'insulinothérapie est indiqué mais que la personne n'est pas en mesure de la recevoir;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la
(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

*(Suite)***rosiglitazone
(maléate de)***Avandia**rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.***EN121**

Pour le traitement des personnes diabétiques de type 2 lorsque la metformine et une sulfonyleurée ne peuvent être utilisées en raison de contre-indication ou d'intolérance à ces agents;

À titre informatif, l'association de la pioglitazone et de l'insuline de même que l'association de la rosiglitazone et de l'insuline augmentent le risque d'insuffisance cardiaque congestive.

**rosiglitazone
(maléate de)/
metformine
(chlorhydrate
de)***Avandamet***EN81**

Chez les personnes diabétiques de type 2 sous traitement avec la metformine et une thiazolidinedione et dont les doses quotidiennes sont stables depuis au moins trois mois;

Les personnes doivent répondre également aux exigences de l'indication reconnue pour le paiement des thiazolidinediones;

Système gastro-intestinal - GI

Médicaments	Codes et indications
bisacodyl <i>Bisacodyl, Bisacodyl-Odan, Jamp-Bisacodyl, pms-Bisacodyl</i>	GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie; GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;
citrate de sodium/ laurylsulfoacétate de sodium/ sorbitol <i>MicroLax</i>	GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie; GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;
delta-9-tétrahydrocannabinol <i>Marinol</i>	GI60 Pour le traitement des nausées et des vomissements graves; <i>Note : Les diagnostics ou les justifications tels que la cachexie ne satisfont pas aux indications de paiement.</i>

Médicaments

Codes et indications

<p>docusate de calcium <i>Calax,</i> <i>Docusate Calcium,</i> <i>Jamp-Docusate Calcium,</i> <i>Novo-Docusate Calcium,</i> <i>pms-Docusate-Calcium</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>
<p>docusate de sodium <i>Apo-Docusate Sodium,</i> <i>Docusate Sodique,</i> <i>Docusate de Sodium,</i> <i>Docusate sodium,</i> <i>Euro-Docusate,</i> <i>Euro-Docusate C,</i> <i>Jamp-Docusate Sodium,</i> <i>Novo-Docusate,</i> <i>Selax,</i> <i>Soflax,</i> <i>phl-Docusate Sodium,</i> <i>pms-Docusate,</i> <i>pms-Docusate Sodium,</i> <i>ratio-Docusate Sodium</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>
<p>glycérine Supp.</p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>

Système gastro-intestinal - GI

Médicaments	Codes et indications
<p>huile minérale <i>Fleet Huileux, Huile Minérale, Lansoyl, Lansoyl sans sucre</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>
<p>lactulose <i>Apo-Lactulose, Euro-Lac, Jamp-Lactulose, Pro-Lactulose-667, pms-Lactulose, ratio-Lactulose</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p> <p>GI29 Pour la prévention et le traitement de l'encéphalopathie hépatique;</p>
<p>magnésium (hydroxyde de) <i>Lait de Magnésie</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>

Médicaments	Codes et indications
<p>phosphate monobasique de sodium/ phosphate dibasique de sodium <i>Fleet, Fleet Pédiatrique</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>
<p>polyéthylène glycol <i>Lax-A-Day</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>
<p>polyéthylène glycol/ sodium (sulfate de)/ sodium (bicarbonate de)/ sodium (chlorure de)/ potassium (chlorure de) <i>PegLyte</i></p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p>GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;</p>
<p>psyllium (mucilage de)</p>	<p>GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie;</p> <p style="text-align: right;"><i>(Voir page suivante)</i></p>

Système gastro-intestinal - GI

Médicaments	Codes et indications
<i>(Suite)</i> psyllium (mucilage de)	GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament; GI30 Pour le traitement de la diarrhée chronique;
sennosides A & B <i>Euro-Senna, Jamp-Senna, Jamp-Sennosides Enrobé, Riva-Senna, Sennatab, Sennosides, Senokot, phl-Sennosides, pms-Sennosides</i>	GI27 Pour le traitement de la constipation liée à une pathologie; GI28 Pour le traitement de la constipation liée à la prise d'un médicament;

Médicaments	Codes et indications
oxybutynine Timbre cut. <i>Oxytrol</i>	GU32 Pour le traitement de l'hyperactivité vésicale pour les personnes chez qui l'oxybutynine à libération immédiate est mal tolérée;
oxybutynine (chlorure d') Co. L.A. <i>Ditropan XL,</i> <i>Uromax</i>	GU32 Pour le traitement de l'hyperactivité vésicale pour les personnes chez qui l'oxybutynine à libération immédiate est mal tolérée;
solifénacine (succinate de) <i>Vesicare</i>	GU33 Pour le traitement de l'hyperactivité vésicale pour les personnes chez qui l'oxybutynine est mal tolérée, contre-indiquée ou inefficace;
toltérodine (l-tartrate de) <i>Detrol,</i> <i>Detrol LA</i>	GU33 Pour le traitement de l'hyperactivité vésicale pour les personnes chez qui l'oxybutynine est mal tolérée, contre-indiquée ou inefficace;
tropium (chlorure de) <i>Trosec</i>	GU33 Pour le traitement de l'hyperactivité vésicale pour les personnes chez qui l'oxybutynine est mal tolérée, contre-indiquée ou inefficace;

Médicaments	Codes et indications
<p>estradiol-17B <i>Climara -100,</i> <i>Climara -50,</i> <i>Climara-25,</i> <i>Climara-75,</i> <i>Estraderm 100,</i> <i>Estraderm 25,</i> <i>Estraderm 50,</i> <i>Estradot,</i> <i>Estrogel,</i> <i>Oesclim 25,</i> <i>Oesclim 50,</i> <i>Sandoz Estradiol Derm 100,</i> <i>Sandoz Estradiol Derm 50,</i> <i>Sandoz Estradiol Derm 75</i></p>	<p>GY34</p> <p>Chez les personnes ne pouvant recevoir d'estrogènes par la voie orale en raison d'intolérance ou lorsque des facteurs médicaux favorisent la voie transdermique;</p>
<p>estradiol-17B/ noréthindrone (acétate de) <i>Estalis 140/50,</i> <i>Estalis 250/50</i></p>	<p>GY35</p> <p>Chez les personnes ne pouvant recevoir d'estrogènes ou de progestatifs par la voie orale en raison d'intolérance ou lorsque des facteurs médicaux favorisent la voie transdermique;</p>
<p>estradiol-17B/ lévonorgestrel <i>Climara Pro</i></p>	<p>GY35</p> <p>Chez les personnes ne pouvant recevoir d'estrogènes ou de progestatifs par la voie orale en raison d'intolérance ou lorsque des facteurs médicaux favorisent la voie transdermique;</p>
<p>progestérone micronisée Caps. <i>Prometrium</i></p>	<p>GY36</p> <p>Pour les personnes ne pouvant recevoir l'acétate de médroxyprogestérone en raison d'une intolérance importante;</p>

Médicaments

Codes et indications

filgrastim*Neupogen***HE129**

Pour le traitement des personnes :

- ◆ recevant des cycles de chimiothérapie **moyennement ou hautement myélosuppressive** (≥ 40 p. cent de risque de neutropénie fébrile);
- ◆ **à risque** de développer une neutropénie grave lors de chimiothérapie;
- ◆ ayant déjà souffert d'une **neutropénie grave** (numération des **neutrophiles inférieure à $0,5 \times 10^9/L$**) lors des premiers cycles de chimiothérapie et pour lesquelles une réduction de la dose d'antinéoplasiques n'est pas appropriée lors des cycles subséquents de chimiothérapie;
- ◆ ayant déjà souffert d'une **neutropénie** (numération de **neutrophiles inférieure à $1,5 \times 10^9/L$**) lors des premiers cycles d'une chimiothérapie à visée curative et pour lesquelles une réduction de dose ou un retard dans le plan d'administration de la chimiothérapie ne sont pas acceptables lors des cycles subséquents de chimiothérapie;
- ◆ âgées de **moins de 18 ans**, atteintes d'une tumeur solide et qui reçoivent une chimiothérapie;

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

filgrastim

Neupogen

HE130

Pour les personnes qui requièrent un traitement dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- ◆ aplasie médullaire grave (numération des neutrophiles inférieure à $0,5 \times 10^9/L$) en attente d'un traitement curatif par une greffe de moelle osseuse ou par le sérum antithymocytes;
- ◆ stimulation de la moelle osseuse chez le receveur en vue d'une autogreffe;
- ◆ neutropénie chronique congénitale, héréditaire, idiopathique ou cyclique ayant une numération des neutrophiles inférieure à $0,5 \times 10^9/L$;
- ◆ neutropénie grave (numération des neutrophiles inférieure à $0,5 \times 10^9/L$) et infectée par le VIH;
- ◆ leucémie myéloïde aiguë;

Médicaments

Codes et indications

léflunomide

*Apo-Leflunomide,
Arava,
Mylan-Leflunomide,
Novo-Leflunomide,
Sandoz Leflunomide,
phl-Leflunomide,
pms-Leflunomide*

MS37

Pour le traitement de la polyarthrite rhumatoïde pour les personnes chez qui le méthotrexate est inefficace, contre-indiqué ou non toléré;

Médicaments**Codes et indications**

**fludarabine
(phosphate de)**
Fludara

ON83

Pour le traitement des personnes souffrant de leucémie lymphoïde chronique qui n'ont pas répondu ou sont intolérantes à une chimiothérapie de première intention;

ON84

Pour le traitement des personnes souffrant de lymphome non hodgkinien de faible malignité ou de macroglobulinémie de Waldenström, lors d'échec, d'intolérance ou de contre-indication à une chimiothérapie de deuxième intention soit le CAP (cyclophosphamide, doxorubicine et prednisone), le CHOP (cyclophosphamide, doxorubicine, vincristine et prednisone) et le CVP (cyclophosphamide, vincristine et prednisone);

**mégestrol
(acétate de)**
Apo-Megestrol

ON85

Pour l'hormonothérapie du cancer du sein, de l'endomètre et de la prostate;

Note : Les diagnostics ou les justifications tels que l'anorexie, la cachexie ou autre perte de poids induite par un cancer métastatique ou par le syndrome d'immunodéficience acquise (SIDA) ne satisfont pas aux indications de paiement.

Pour l'indication de paiement portant sur l'hormonothérapie de remplacement lors d'intolérance, d'inefficacité ou de contre-indication aux progestatifs oraux, veuillez vous référer à la section « Endocrinologie », code EN82.

Médicaments

Codes et indications

carboxyméthylc ellulose sodique	OP40
<i>Celluvisc, Refresh plus</i>	<p>Pour le traitement de la kératoconjonctivite sèche ou d'autres conditions graves accompagnées d'une diminution marquée de la production de larmes;</p>
	<p><i>Note : À titre d'exemples, les conditions suivantes seront considérées comme graves : le blépharospasme, la dystrophie oculo-pharyngée, l'érosion de la cornée, l'exophtalmie, la maladie de Sjögren, des séquelles de paralysie de Bell. Les diagnostics ou les justifications tels que « yeux secs », « manque de larmes » ou « diminution de larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
carboxyméthylc ellulose sodique/ purite	OP40
<i>Refresh tears</i>	<p>Pour le traitement de la kératoconjonctivite sèche ou d'autres conditions graves accompagnées d'une diminution marquée de la production de larmes;</p>
	<p><i>Note : À titre d'exemples, les conditions suivantes seront considérées comme graves : le blépharospasme, la dystrophie oculo-pharyngée, l'érosion de la cornée, l'exophtalmie, la maladie de Sjögren, des séquelles de paralysie de Bell. Les diagnostics ou les justifications tels que « yeux secs », « manque de larmes » ou « diminution de larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une</i></p> <p style="text-align: right;"><i>(Voir page suivante)</i></p>

Médicaments	Codes et indications
<p><i>(Suite)</i></p> <p>carboxyméthylc ellulose sodique/ purite <i>Refresh tears</i></p>	<p><i>condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>diclofénac sodique Sol. Oph. <i>Voltaren Ophta</i></p>	<p>OP38</p> <p>Pour le traitement de l'inflammation oculaire pour les personnes chez qui les corticostéroïdes ophtalmiques ne sont pas indiqués;</p>
<p>hydroxypropylm éthylcellulose <i>Isopto Tears, Sandoz Eyselube</i></p>	<p>OP40</p> <p>Pour le traitement de la kératoconjonctivite sèche ou d'autres conditions graves accompagnées d'une diminution marquée de la production de larmes;</p> <p><i>Note : À titre d'exemples, les conditions suivantes seront considérées comme graves : le blépharospasme, la dystrophie oculo-pharyngée, l'érosion de la cornée, l'exophtalmie, la maladie de Sjögren, des séquelles de paralysie de Bell. Les diagnostics ou les justifications tels que « yeux secs », « manque de larmes » ou « diminution de larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>

Médicaments	Codes et indications
<p>hydroxypropylm éthylcellulose/ dextran 70 <i>Tears Naturele, Tears Naturele II</i></p>	<p>OP40</p> <p>Pour le traitement de la kératoconjonctivite sèche ou d'autres conditions graves accompagnées d'une diminution marquée de la production de larmes;</p> <p><i>Note : À titre d'exemples, les conditions suivantes seront considérées comme graves : le blépharospasme, la dystrophie oculo-pharyngée, l'érosion de la cornée, l'exophtalmie, la maladie de Sjögren, des séquelles de paralysie de Bell. Les diagnostics ou les justifications tels que « yeux secs », « manque de larmes » ou « diminution de larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>kétorolac (trométhamine de) <i>Acular, Apo-Kétorolac, ratio-Kétorolac</i></p>	<p>OP38</p> <p>Pour le traitement de l'inflammation oculaire pour les personnes chez qui les corticostéroïdes ophtalmiques ne sont pas indiqués;</p>
<p>latanoprost/ timolol (maléate de) <i>Xalacom</i></p>	<p>OP39</p> <p>Pour le contrôle de la pression intraoculaire lorsque l'usage d'un antiglaucomateux en monothérapie est insuffisant;</p>

Médicaments

Codes et indications

paraffine/huile minérale

*Lacrilube,
Tears Naturele*

OP40

Pour le traitement de la kératoconjonctivite sèche ou d'autres conditions graves accompagnées d'une diminution marquée de la production de larmes;

Note : À titre d'exemples, les conditions suivantes seront considérées comme graves : le blépharospasme, la dystrophie oculo-pharyngée, l'érosion de la cornée, l'exophtalmie, la maladie de Sjögren, des séquelles de paralysie de Bell. Les diagnostics ou les justifications tels que « yeux secs », « manque de larmes » ou « diminution de larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.

polyvinylique (alcool)

Refresh

OP40

Pour le traitement de la kératoconjonctivite sèche ou d'autres conditions graves accompagnées d'une diminution marquée de la production de larmes;

Note : À titre d'exemples, les conditions suivantes seront considérées comme graves : le blépharospasme, la dystrophie oculo-pharyngée, l'érosion de la cornée, l'exophtalmie, la maladie de Sjögren, des séquelles de paralysie de Bell. Les diagnostics ou les justifications tels que « yeux secs », « manque de larmes » ou « diminution de larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.
(Voir page suivante)

Médicaments	Codes et indications
<p>(Suite)</p> <p>polyvinylique (alcool) Refresh</p>	<p><i>larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>polyvinylique (alcool)/ povidone Tears Plus</p>	<p>OP40</p> <p>Pour le traitement de la kératoconjonctivite sèche ou d'autres conditions graves accompagnées d'une diminution marquée de la production de larmes;</p> <p><i>Note : À titre d'exemples, les conditions suivantes seront considérées comme graves : le blépharospasme, la dystrophie oculo-pharyngée, l'érosion de la cornée, l'exophtalmie, la maladie de Sjögren, des séquelles de paralysie de Bell. Les diagnostics ou les justifications tels que « yeux secs », « manque de larmes » ou « diminution de larmes » sans indice de sévérité et non reliés à une condition grave ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>travoprost/ timolol (maléate de) DuoTrav</p>	<p>OP39</p> <p>Pour le contrôle de la pression intraoculaire lorsque l'usage d'un antiglaucomateux en monothérapie est insuffisant;</p>
<p>vertéporfine Visudyne</p>	<p>OP102</p> <p>◆ Pour le traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge avec néovascularisation (Voir page suivante)</p>

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

vertéporfine

Visudyne

chez les personnes présentant une atteinte de 50% ou plus de la surface maculaire;

- ◆ Pour le traitement de la myopie pathologique avec néovascularisation;
- ◆ Pour le traitement du syndrome d'histoplasiose oculaire présumé avec néovascularisation;

Médicaments

Codes et indications

<p>dornase alfa <i>Pulmozyme</i></p>	<p>RE43</p> <p>Lors d'initiation du traitement chez des personnes de plus de 5 ans atteintes de fibrose kystique dont la capacité vitale forcée est plus de 40 p.cent de la valeur prédite;</p> <p>Période d'autorisation : 3 mois</p> <p>RE44</p> <p>Lors d'un traitement de maintien, chez les personnes pour lesquelles une amélioration ou une stabilisation de l'état clinique est observée lors de l'utilisation de la dornase alfa. La durée d'autorisation est de 12 mois;</p>
<p>formotérol (fumarate dihydraté de)/ budésonide <i>Symbicort 100 Turbuhaler, Symbicort 200 Turbuhaler</i></p>	<p>RE41</p> <p>Pour le traitement de l'asthme et d'autres maladies obstructives réversibles des voies respiratoires, chez les personnes dont le contrôle de la maladie est insuffisant malgré l'utilisation d'un corticostéroïde en inhalation;</p> <p>RE42</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pour le traitement des personnes souffrant de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) modérée ou grave pour lesquelles le contrôle des symptômes n'est pas atteint malgré l'utilisation en inhalation d'un agoniste β_2 à courte action, d'un agoniste β_2 à longue action et d'un anticholinergique; <p style="text-align: right;"><i>(Voir page suivante)</i></p>

Médicaments	Codes et indications
<p><i>(Suite)</i></p> <p>formotérol (fumarate dihydraté de)/ budésonide <i>Symbicort 100 Turbuhaler, Symbicort 200 Turbuhaler</i></p>	<p>◆ Pour le traitement des personnes souffrant de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) modérée ou grave, qui ont présenté au moins une exacerbation des symptômes de la maladie dans la dernière année, en dépit de l'utilisation régulière en inhalation d'au moins un bronchodilatateur à longue action;</p> <p>Par exacerbation, on entend une aggravation soutenue et répétée des symptômes qui nécessite une intensification du traitement pharmacologique, comme l'ajout de corticostéroïdes oraux, ou une visite médicale précipitée ou une hospitalisation;</p>
<p>multivitamines Caps. ou Co. Vit A 5000 UI - Vit D 400 UI et autres</p>	<p>RE131</p> <p>Pour les personnes souffrant de fibrose kystique;</p> <p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications liés à l'utilisation de ce produit pour prévenir ou traiter des carences vitaminiques associées à une maladie autre que la fibrose kystique, ou encore pour servir de supplément alimentaire, ne satisfont pas à l'indication de paiement.</i></p>
<p>multivitamines Co. Croq. Vit A 5000 UI - Vit D 400 UI et autres</p>	<p>RE131</p> <p>Pour les personnes souffrant de fibrose kystique;</p> <p><i>(Voir page suivante)</i></p>

Médicaments

Codes et indications

<p>(Suite)</p> <p>multivitamines Co. Croq. Vit A 5000 UI - Vit D 400 UI et autres</p>	<p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications liés à l'utilisation de ce produit pour prévenir ou traiter des carences vitaminiques associées à une maladie autre que la fibrose kystique, ou encore pour servir de supplément alimentaire, ne satisfont pas à l'indication de paiement.</i></p>
<p>multivitamines Co. Vit A 4000 UI - Bêta-carotène 3 mg - Vit D 400 UI et autres <i>Adeks</i></p>	<p>RE131</p> <p>Pour les personnes souffrant de fibrose kystique;</p> <p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications liés à l'utilisation de ce produit pour prévenir ou traiter des carences vitaminiques associées à une maladie autre que la fibrose kystique, ou encore pour servir de supplément alimentaire, ne satisfont pas à l'indication de paiement.</i></p>
<p>salbutamol (sulfate de) Pd pour Inh. <i>Ventolin Diskus</i></p>	<p>RE112</p> <p>Pour le traitement des personnes présentant de la difficulté à utiliser un dispositif d'inhalation autre que le dispositif Diskus^{MC};</p> <p>RE113</p> <p>Pour le traitement des personnes qui reçoivent déjà un autre médicament au moyen du dispositif Diskus^{MC};</p>

**salmétérol
(xinafoate de)/
fluticasone
(propionate de)**

*Advair 100 Diskus,
Advair 125,
Advair 250,
Advair 250 Diskus,
Advair 500 Diskus*

RE41

Pour le traitement de l'asthme et d'autres maladies obstructives réversibles des voies respiratoires, chez les personnes dont le contrôle de la maladie est insuffisant malgré l'utilisation d'un corticostéroïde en inhalation;

RE42

- ◆ Pour le traitement des personnes souffrant de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) modérée ou grave pour lesquelles le contrôle des symptômes n'est pas atteint malgré l'utilisation en inhalation d'un agoniste β_2 à courte action, d'un agoniste β_2 à longue action et d'un anticholinergique;
- ◆ Pour le traitement des personnes souffrant de maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) modérée ou grave, qui ont présenté au moins une exacerbation des symptômes de la maladie dans la dernière année, en dépit de l'utilisation régulière en inhalation d'au moins un bronchodilatateur à longue action;

Par exacerbation, on entend une aggravation soutenue et répétée des symptômes qui nécessite une intensification du traitement pharmacologique, comme l'ajout de corticostéroïdes oraux, ou une visite médicale précipitée ou une hospitalisation;

Système nerveux autonome ou central - SN

Médicaments

Codes et indications

amphétamine (sels mixtes d') <i>Adderall XR</i>	SN103 Pour le traitement des enfants et des adolescents avec un trouble déficitaire de l'attention chez qui l'usage du méthylphénidate à courte action ou de la dexamphétamine n'a pas permis un bon contrôle des symptômes de la maladie; Avant de conclure à l'inefficacité de ces traitements, le stimulant doit avoir été titré de façon optimale, à moins d'une justification pertinente. SN132 Pour le traitement des adultes avec un trouble déficitaire de l'attention chez qui l'usage du méthylphénidate à courte action ou de la dexamphétamine n'a pas permis un bon contrôle des symptômes de la maladie; Avant de conclure à l'inefficacité de ces traitements, le stimulant doit avoir été titré de façon optimale, à moins d'une justification pertinente.
anéthole trithione <i>Sialor</i>	SN45 Pour le traitement des personnes souffrant de xérostomie grave;
bétahistine (dichlorhydrate de) <i>Novo-Betahistine, Serc</i>	SN92 Pour réduire la sévérité des vertiges d'origine périphérique; <i>(Voir page suivante)</i>

Système nerveux autonome ou central - SN

Médicaments	Codes et indications
<p><i>(Suite)</i></p> <p>bétahistine (dichlorhydrate de)</p> <p><i>Novo-Betahistine, Serc</i></p>	<p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications tels que les vertiges d'origine centrale ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>buprénorphine/ naloxone</p> <p><i>Suboxone</i></p>	<p>SN114</p> <p>Pour le traitement substitutif de la dépendance aux opioïdes lors d'un échec, d'une intolérance ou d'une contre-indication à la méthadone;</p> <p>SN115</p> <p>Pour le traitement substitutif de la dépendance aux opioïdes lorsqu'un programme de maintien à la méthadone n'est pas disponible ou accessible;</p>
<p>cabergoline</p> <p><i>Co Cabergoline, Dostinex</i></p>	<p>SN46</p> <p>Pour le traitement de l'hyperprolactinémie chez les personnes pour qui la bromocriptine ou la quinagolide est inefficace, contre-indiquée ou non tolérée;</p> <p><i>Note : Sans égard à l'indication de paiement énoncée ci-dessus, la cabergoline demeure couverte par le régime général d'assurance médicaments pour les personnes assurées ayant utilisé ce médicament au cours des 12 mois précédant le 1^{er} octobre 2007 et si son coût a déjà été assumé en vertu de ce régime dans le cadre des indications reconnues prévues antérieurement.</i></p>

Médicaments

Codes et indications

<p>codéine (phosphate de) Sir. <i>Codéine</i></p>	<p>SN61</p> <p>Pour le traitement de la douleur chez les personnes qui ne peuvent recevoir les comprimés;</p> <p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications tels que la toux ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>diphenhydramin e (chlorhydrate de) <i>Jamp-</i> <i>Diphenhydramine,</i> <i>Nadryl 25,</i> <i>pms-Diphenhydramine</i></p>	<p>SN50</p> <p>Pour le traitement adjuvant de certains troubles psychiatriques;</p> <p><i>Note: Les diagnostics ou les justifications reliés aux propriétés antihistaminiques, antiémétiques et antispasmodiques ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p> <p>SN51</p> <p>Pour le traitement adjuvant de la maladie de Parkinson;</p> <p><i>Note: Les diagnostics ou les justifications reliés aux propriétés antihistaminiques, antiémétiques et antispasmodiques ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>

**interféron
bêta-1A**

Avonex,
Avonex PS,
Rebif

SN133

Pour le traitement des personnes ayant présenté une **première poussée clinique aiguë de démyélinisation** documentée.

Au début du traitement, les résultats d'une résonance magnétique doivent démontrer :

- la présence de quatre lésions ou plus de la substance blanche, dont une lésion localisée dans le cervelet, le corps calleux ou dans la région périventriculaire, et
- que le diamètre d'une de ces lésions est de 6 mm ou plus.

Les poursuites du traitement sont autorisées en présence d'un effet bénéfique défini par **l'absence d'une nouvelle poussée clinique**.

Les posologies autorisées sont les suivantes :

- 30 mcg une fois par semaine pour l'Avonex^{MC};
- 22 mcg une fois par semaine pour le Rebif^{MC};
- 8 MUI aux deux jours pour le Betaseron^{MC} et l'Extavia^{MC}.

(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

interféron bêta-1A

Avonex,
Avonex PS,
Rebif

Période d'autorisation : 12 mois

SN134

Pour le traitement des personnes souffrant de sclérose en plaques de **forme rémittente** ayant présenté **deux poussées ou plus** de la maladie au cours des **deux dernières années** et dont le résultat sur l'échelle **EDSS est inférieur à 7**.

Les poursuites du traitement sont autorisées en présence d'un effet bénéfique défini par **l'absence de détérioration** et aussi longtemps que le résultat sur l'échelle **EDSS est inférieur à 7**.

Période d'autorisation : 6 mois initialement; 12 mois par la suite

Note - Le délai accordé entre les deux poussées peut excéder deux ans, si les personnes concernées ont été préalablement traitées à l'aide d'un interféron bêta dans le cadre du traitement de la première poussée clinique aiguë avec démyélinisation documentée.

SN135

Pour le traitement des personnes souffrant de sclérose en plaques **progressive secondaire**, dont le résultat sur l'échelle **EDSS est inférieur à 7**.

Les personnes qui commencent un traitement avec **l'Avonex^{MC}** doivent présenter une sclérose en
(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

<p><i>(Suite)</i></p> <p>interféron bêta-1A</p> <p><i>Avonex, Avonex PS, Rebif</i></p>	<p>plaques progressive secondaire avec poussées cliniques.</p> <p>Les poursuites du traitement sont autorisées en présence d'un effet bénéfique défini par l'absence de détérioration et aussi longtemps que le résultat sur l'échelle EDSS est inférieur à 7.</p> <p>Les posologies autorisées sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30 mcg une fois par semaine pour l'Avonex^{MC}; - 22 mcg trois fois par semaine pour le Rebif^{MC}. <p>Période d'autorisation : 12 mois</p>
<p>interféron bêta-1B</p> <p><i>Betaseron, Betaseron - Trousse de mise en route, Extavia</i></p>	<p>SN133</p> <p>Pour le traitement des personnes ayant présenté une première poussée clinique aiguë de démyélinisation documentée.</p> <p>Au début du traitement, les résultats d'une résonance magnétique doivent démontrer :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la présence de quatre lésions ou plus de la substance blanche, dont une lésion localisée dans le cervelet, le corps calleux ou dans la région périventriculaire, <p>et</p> <p style="text-align: right;"><i>(Voir page suivante)</i></p>

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

interféron bêta-1B

Betaseron,
Betaseron - Trousse de
mise en route,
Extavia

- que le diamètre d'une de ces lésions est de 6 mm ou plus.

Les poursuites du traitement sont autorisées en présence d'un effet bénéfique défini par **l'absence d'une nouvelle poussée clinique**.

Les posologies autorisées sont les suivantes :

- 30 mcg une fois par semaine pour l'Avonex^{MC};
- 22 mcg une fois par semaine pour le Rebif^{MC};
- 8 MUI aux deux jours pour le Betaseron^{MC} et l'Extavia^{MC}.

Période d'autorisation : 12 mois

SN134

Pour le traitement des personnes souffrant de sclérose en plaques de **forme rémittente** ayant présenté **deux poussées ou plus** de la maladie au cours des **deux dernières années** et dont le résultat sur l'échelle **EDSS est inférieur à 7**.

Les poursuites du traitement sont autorisées en présence d'un effet bénéfique défini par **l'absence**
(Voir page suivante)

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

interféron bêta-1B

Betaseron,
Betaseron - Trousse de
mise en route,
Extavia

de détérioration et aussi longtemps que le résultat sur l'échelle **EDSS est inférieur à 7**.

Période d'autorisation : 6 mois initialement; 12 mois par la suite

Note - Le délai accordé entre les deux poussées peut excéder deux ans, si les personnes concernées ont été préalablement traitées à l'aide d'un interféron bêta dans le cadre du traitement de la première poussée clinique aiguë avec démyélinisation documentée.

SN135

Pour le traitement des personnes souffrant de sclérose en plaques **progressive secondaire**, dont le résultat sur l'échelle **EDSS est inférieur à 7**.

Les personnes qui commencent un traitement avec l'**Avonex^{MC}** doivent présenter une sclérose en plaques progressive secondaire **avec poussées cliniques**.

Les poursuites du traitement sont autorisées en présence d'un effet bénéfique défini par l'**absence de détérioration** et aussi longtemps que le résultat sur l'échelle **EDSS est inférieur à 7**.

Les posologies autorisées sont les suivantes :

(Voir page suivante)

Système nerveux autonome ou central - SN

Médicaments	Codes et indications
<p><i>(Suite)</i></p> <p>interféron bêta-1B <i>Betaseron, Betaseron - Trousse de mise en route, Extavia</i></p>	<p>- 30 mcg une fois par semaine pour l'Avonex^{MC};</p> <p>- 22 mcg trois fois par semaine pour le Rebif^{MC}.</p> <p>Période d'autorisation : 12 mois</p>
<p>méthylphénidate (chlorhydrate de) Caps. L.A. <i>Biphentin</i></p>	<p>SN103</p> <p>Pour le traitement des enfants et des adolescents avec un trouble déficitaire de l'attention chez qui l'usage du méthylphénidate à courte action ou de la dexamphétamine n'a pas permis un bon contrôle des symptômes de la maladie;</p> <p>Avant de conclure à l'inefficacité de ces traitements, le stimulant doit avoir été titré de façon optimale, à moins d'une justification pertinente.</p>
<p>méthylphénidate (chlorhydrate de) Co. L.A. (12 h) <i>Concerta</i></p>	<p>SN103</p> <p>Pour le traitement des enfants et des adolescents avec un trouble déficitaire de l'attention chez qui l'usage du méthylphénidate à courte action ou de la dexamphétamine n'a pas permis un bon contrôle des symptômes de la maladie;</p> <p>Avant de conclure à l'inefficacité de ces traitements, le stimulant doit avoir été titré de façon optimale, à moins d'une justification pertinente.</p> <p><i>(Voir page suivante)</i></p>

Médicaments

Codes et indications

(Suite)

**méthylphénidate
(chlorhydrate de)**

Co. L.A. (12 h)

Concerta

SN132

Pour le traitement des **adultes** avec un trouble déficitaire de l'attention chez qui l'usage du méthylphénidate à courte action ou de la dexamphétamine n'a pas permis un bon contrôle des symptômes de la maladie;

Avant de conclure à l'inefficacité de ces traitements, le stimulant doit avoir été titré de façon optimale, à moins d'une justification pertinente.

modafinil

Alertec,

Apo-Modafinil

SN62

Pour le traitement symptomatique de l'hypersomnolence diurne accompagnant la narcolepsie ou l'hypersomnie idiopathique ou post-traumatique lorsque le sulfate de dexamphétamine ou le méthylphénidate sont inefficaces, contre-indiqués ou non-tolérés;

Note : Les diagnostics ou les justifications tels que le traitement des états de fatigue, du trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, des symptômes résiduels de la dépression majeure ne satisfont pas aux indications de paiement.

SN63

Pour le traitement d'appoint de l'hypersomnolence diurne secondaire au syndrome d'apnée ou d'hypopnée du sommeil persistant malgré l'usage

(Voir page suivante)

Système nerveux autonome ou central - SN

Médicaments	Codes et indications
<p>(Suite)</p> <p>modafinil <i>Alertec, Apo-Modafinil</i></p>	<p>d'un appareil à pression positive continue par voie nasale;</p> <p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications tels que le traitement des états de fatigue, du trouble de déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, des symptômes résiduels de la dépression majeure ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>oxcarbazépine <i>Apo-Oxcarbazepine, Trileptal</i></p>	<p>SN96</p> <p>Pour le traitement de l'épilepsie;</p> <p>SN97</p> <p>Pour les personnes présentant une intolérance, une contre-indication ou un échec à la carbamazépine;</p>
<p>pilocarpine (chlorhydrate de) Co. <i>Salagen</i></p>	<p>SN45</p> <p>Pour le traitement des personnes souffrant de xérostomie grave;</p>
<p>rasagiline (mésylate de) <i>Azilect</i></p>	<p>SN116</p> <p>Pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson avec fluctuations motrices, malgré une dopathérapie;</p>

Système nerveux autonome ou central - SN

Médicaments

Codes et indications

<p>riluzole <i>Rilutek</i></p>	<p>SN53</p> <p>Pour le traitement initial de la sclérose latérale amyotrophique chez les patients non trachéotomisés qui présentent des symptômes de la maladie depuis moins de 5 ans et une capacité vitale supérieure à 60 % de la valeur prédite.</p> <p>Période d'autorisation : 6 mois</p> <p>SN55</p> <p>Pour la poursuite du traitement de la sclérose latérale amyotrophique en l'absence d'une trachéotomie.</p> <p>Période d'autorisation : 6 mois.</p>
<p>rispéridone <i>Risperdal Consta</i></p>	<p>SN94</p> <p>Pour la personne qui présente un problème d'observance avec la prise d'un antipsychotique oral;</p> <p>SN95</p> <p>Pour la personne chez qui l'administration d'un antipsychotique injectable conventionnel à action prolongée est inefficace ou mal toléré;</p>

Médicaments

Codes et indications

<p>tizanidine (chlorhydrate de) <i>Apo-Tizanidine, Mylan-Tizanidine, Zanaflex</i></p>	<p>SN47</p> <p>Pour le traitement de la spasticité lorsque le baclofène est inefficace, contre-indiqué ou non toléré;</p>
<p>tocophéryle (acétate de dl- alpha)</p>	<p>SN52</p> <p>Pour la prévention et le traitement des manifestations neurologiques associées à la malabsorption de la vitamine E;</p> <p><i>Note : À titre d'exemples, la fibrose kystique, les cholestases et la dérivation bilio-pancréatique sont des conditions médicales qui entraînent une malabsorption de la vitamine E.</i></p> <p><i>Les diagnostics ou les justifications reliés à l'usage dans le traitement de certaines maladies psychiatriques ou comme supplément à la diète pour son effet antioxydant ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>

Médicaments	Codes et indications
<p>calcium (gluconate de)/ calcium (lactate de) <i>SoluCAL</i></p>	<p>VA64</p> <p>Comme supplément calcique pour les enfants souffrant d'intolérance aux protéines bovines ou au lactose;</p> <p>VA65</p> <p>Comme supplément calcique pour les personnes souffrant d'hypoparathyroïdie, de déficience en lactase ou de malabsorption et qui ne peuvent recevoir des comprimés;</p> <p>VA66</p> <p>Comme supplément calcique lors d'ostéoporose chez les personnes qui ne peuvent recevoir des comprimés;</p> <p>VA67</p> <p>Comme chélateur du phosphore chez les personnes en insuffisance rénale grave et qui ne peuvent recevoir des comprimés;</p>
<p>formules nutritives - glucose polymérisé <i>Polycal, Polycose</i></p>	<p>VA2</p> <p>Pour augmenter la teneur calorique de l'alimentation ou des autres formules nutritives;</p>

Médicaments

Codes et indications

**formules
nutritives - huile
de coco
fractionnée**

*Triglycérides à chaîne
moyenne*

VA5

Pour l'alimentation des personnes qui ne digèrent pas et n'assimilent pas efficacement les matières grasses alimentaires à longue chaîne;

**formules
nutritives -
hydrolysats de
caséine
(nourrissons et
enfants)**

*Alimentum,
Nutramigen,
Nutramigen A+,
Pregestimil,
Pregestimil A+*

VA105

- ◆ Pour les nourrissons et les enfants allergiques aux protéines intactes du lait. Les résultats d'un test cutané à l'allergène ou d'une réexposition au lait doivent être fournis pour la poursuite de l'utilisation;
- ◆ Pour les nourrissons et les enfants nécessitant une alimentation sans lactose lors de galactosémie;
- ◆ Pour les nourrissons et les enfants souffrant de diarrhée persistante ou d'autres troubles gastro-intestinaux graves. Les résultats d'une réexposition au lait doivent être fournis pour la poursuite de l'utilisation.

Note : Toute demande d'autorisation touchant un enfant âgé de 12 mois et plus doit être transmise en utilisant le formulaire de médicament d'exception ou Internet et être accompagnée de l'information pertinente.

Médicaments	Codes et indications
<p>formules nutritives - lait écrémé/ huile de coco <i>Portagen</i></p>	<p>VA5</p> <p>Pour l'alimentation des personnes qui ne digèrent pas et n'assimilent pas efficacement les matières grasses alimentaires à longue chaîne;</p>
<p>formules nutritives - monomériques <i>Tolerex, Vivonex Plus, Vivonex Pédiatrique, Vivonex T.E.N.</i></p>	<p>VA98</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Pour l'alimentation entérale ; ◆ Pour l'alimentation orale chez les personnes nécessitant des formules nutritives monomériques ou des formules nutritives semi-élémentaires comme source de nutrition en présence de troubles de maldigestion grave ou de malabsorption grave et pour lesquelles les formules polymériques ne sont pas recommandées ou ne sont pas tolérées; ◆ Pour les enfants souffrant de malnutrition, de malabsorption ou de retard staturopondéral liés à une condition médicale; ◆ Pour les personnes souffrant de fibrose kystique;

Médicaments

Codes et indications

**formules
nutritives -
monomériques
avec fer
(nourrissons ou
enfants)**

EO28 Splash,
Néocate,
Néocate Junior

VA136

Pour les nourrissons ou les enfants souffrant de l'un ou l'autre des problèmes suivants :

- une allergie aux protéines intactes du lait;
- une allergie aux protéines de soya;
- une allergie à de multiples protéines alimentaires;
- une diarrhée persistante;
- un trouble gastro-intestinal grave;

et chez qui l'utilisation d'une formule à base d'hydrolysats de caséine n'a pas réussi à éliminer les symptômes;

Note : Toute demande subséquente devra être faite en utilisant le formulaire de demande d'autorisation approprié.

Période d'autorisation : 12 mois

VA137

Pour les nourrissons ou les enfants ayant des troubles gastro-intestinaux majeurs, dont la cause confirmée est une **allergie aux protéines bovines** et dont l'état a nécessité une **hospitalisation**;

(Voir page suivante)

Médicaments	Codes et indications
<p><i>(Suite)</i></p> <p>formules nutritives - monomériques avec fer (nourrissons ou enfants)</p> <p><i>EO28 Splash, Néocate, Néocate Junior</i></p>	<p><i>Note : Toute demande subséquente devra être faite en utilisant le formulaire de demande d'autorisation approprié.</i></p> <p>Période d'autorisation : 12 mois</p>
<p>formules nutritives - préparation de suivi pour prématurés (nourrissons)</p> <p><i>Enfamil Enfacare A+, Similac Advance Neosure</i></p>	<p>VA104</p> <p>Pour les nourrissons dont le poids à la naissance est inférieur ou égal à 1 800 g ou qui sont nés après 34 semaines de grossesse ou moins. Dans ce cas, la durée maximale de l'autorisation sera jusqu'à l'âge corrigé d'un an, c'est-à-dire un an après la date prévue de la naissance;</p>
<p>formules nutritives - protéines</p> <p><i>Beneprotein, Protifar</i></p>	<p>VA122</p> <p>Pour augmenter la teneur protéique des autres formules nutritives;</p>

Médicaments

Codes et indications

**formules
nutritives - semi-
élémentaires**

*Optimental,
Peptamen,
Peptamen 1.5,
Peptamen AF,
Peptamen Junior,
Peptamen avec Prebio
1,
Perative,
Vital H.N.*

VA98

- ◆ Pour l'alimentation entérale ;
- ◆ Pour l'alimentation orale chez les personnes nécessitant des formules nutritives monomériques ou des formules nutritives semi-élémentaires comme source de nutrition en présence de troubles de maldigestion grave ou de malabsorption grave et pour lesquelles les formules polymériques ne sont pas recommandées ou ne sont pas tolérées;
- ◆ Pour les enfants souffrant de malnutrition, de malabsorption ou de retard staturopondéral liés à une condition médicale;
- ◆ Pour les personnes souffrant de fibrose kystique;

lanthane hydraté

Fosrenol

VA109

Comme chélateur du phosphore chez les personnes en insuffisance rénale grave, lorsqu'un sel de calcium est contre-indiqué, non toléré ou ne permet pas un contrôle optimal de l'hyperphosphorémie **et qui ne reçoivent pas de lanthane hydraté, s'il s'agit d'une demande de sévéramer, et vice-versa.**

Note : L'utilisation concomitante du lanthane hydraté et du sévéramer ne fait pas partie de l'indication de paiement.

Médicaments	Codes et indications
<p>magnésium (hydroxyde de)/aluminium (hydroxyde d')</p>	<p>VA59</p> <p>Comme chélateur du phosphore chez les personnes en insuffisance rénale grave;</p> <p><i>Note : Les diagnostics ou les justifications reliés à l'usage comme antiacide ne satisfont pas aux indications de paiement.</i></p>
<p>sévélamer (chlorhydrate de) <i>Renagel</i></p>	<p>VA109</p> <p>Comme chélateur du phosphore chez les personnes en insuffisance rénale grave, lorsqu'un sel de calcium est contre-indiqué, non toléré ou ne permet pas un contrôle optimal de l'hyperphosphorémie et qui ne reçoivent pas de lanthane hydraté, s'il s'agit d'une demande de sévélamer, et vice-versa.</p> <p><i>Note : L'utilisation concomitante du lanthane hydraté et du sévélamer ne fait pas partie de l'indication de paiement.</i></p>

Index des médicaments codifiés

Acticoat (20 cm x 40 cm - 600 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26

Acticoat (40 cm x 40 cm - 1 600 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26

Acticoat Flex 3 (40 cm x 40 cm - 1 600 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26

Actisorb Silver (10,5 cm x 10,5 cm - 110 cm²), [pansement anti-odeur - charbon activé] 31

Actisorb Silver (10,5 cm x 19 cm - 200 cm²), [pansement anti-odeur - charbon activé] 31

Actisorb Silver (6,5 cm x 9,5 cm - 62 cm²), [pansement anti-odeur - charbon activé] 31

Actos, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

Acular, [kétorolac (trométhamine de)] 59

Adderall XR, [amphétamine (sels mixtes d')] 67

adéfovir dipivoxil, 1

Adeks, [multivitamines] 65

Advair 100 Diskus, [salmétérol (xinafoate de)/ fluticasone (propionate de)] 66

Advair 125, [salmétérol (xinafoate de)/ fluticasone (propionate de)] 66

Advair 250, [salmétérol (xinafoate de)/ fluticasone (propionate de)] 66

Advair 250 Diskus, [salmétérol (xinafoate de)/ fluticasone (propionate de)] 66

Advair 500 Diskus, [salmétérol (xinafoate de)/ fluticasone (propionate de)] 66

Aggrenox, [dipyridamole/ acétylsalicylique (acide)] 10

Alertec, [modafinil] 76

Algisite M (15 cm x 20 cm - 300 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Algisite M 30 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Algosteril (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Algosteril (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

- Algosteril (30 cm), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15
- Algosteril (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15
- Alimentum, [formules nutritives - hydrolysats de caséine (nourrissons et enfants)] 81
- aliskirène**, 8
- Alldress (10 cm x 10 cm - 25 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres de polyester et rayonne] 21
- Alldress (15 cm x 15 cm - 100 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres de polyester et rayonne] 21
- Alldress (15 cm x 20 cm - 150 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres de polyester et rayonne] 21
- Allevyn Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
- Allevyn Adhésif (12,5 cm x 22,5 cm - 200 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
- Allevyn Adhésif (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
- Allevyn Adhésif (22,5 cm x 22,5 cm - 400 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
- Allevyn Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
- Allevyn Ag Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
- Allevyn Ag Adhésif (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
- Allevyn Ag Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
- Allevyn Ag Adhésif Sacrum (17 cm x 17 cm - 123 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Adhésif Sacrum (23 cm x 23 cm - 237 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26

- Allevyn Ag Gentle (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Gentle (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Gentle (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Gentle (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Gentle Border (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
- Allevyn Ag Gentle Border (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
- Allevyn Ag Gentle Border (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
- Allevyn Ag Non Adhésif (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Non Adhésif (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Non Adhésif (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Ag Non Adhésif (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26
- Allevyn Compression (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17
- Allevyn Compression (5 cm x 6 cm - 30 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17
- Allevyn Gentle (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17
- Allevyn Gentle (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17
- Allevyn Gentle (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17
- Allevyn Gentle (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17
- Allevyn Gentle (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Gentle Border (10 cm x 10 cm - 56 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23

Allevyn Gentle Border (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23

Allevyn Gentle Border (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23

Allevyn Non Adhésif (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Non Adhésif (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Non Adhésif (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Non Adhésif (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Non Adhésif (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Plus Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 100 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23

Allevyn Plus Adhésif (12,5 cm x 22,5 cm - 200 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23

Allevyn Plus Adhésif (17,5 cm x 17,5 cm - 225 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23

Allevyn Sacrum (17 cm x 17 cm - 123 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Sacrum (23 cm x 23 cm - 237 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Thin (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Thin (15 cm x 20 cm - 300 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Allevyn Thin (5 cm x 6 cm - 30 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 17

Amaryl, [glimépiride] 40

amlodipine (bésylate d')/ atorvastatine calcique, 8

amphétamine (sels mixtes d'), 67

anéthole trithione, 67

Apo-Docusate Sodium, [docusate de sodium] 47

Apo-Gliclazide, [gliclazide] 40

Apo-Gliclazide MR, [gliclazide] 40

Apo-Glimepiride, [glimépiride] 40

Apo-Kétorolac, [kétorolac (trométhamine de)] 59

Apo-Lactulose, [lactulose] 48

Apo-Leflunomide, [léflunomide] 55

Apo-Megestrol, [mégestrol (acétate de)] 41, 56

Apo-Modafinil, [modafinil] 76

Apo-Oxcarbazepine, [oxcarbazépine] 77

Apo-Pentoxifylline SR, [pentoxifylline] 12

Apo-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

Apo-Tizanidine, [tizanidine (chlorhydrate de)] 79

Aquacel AG (14,5 cm x 14,5 cm - 210 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26

Aquacel AG (19,5 cm x 29,5 cm - 575 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26

Aquacel AG (9,5 cm x 9,5 cm - 90 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 26

Aquacel hydrofiber (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Aquacel hydrofiber (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Aquacel hydrofiber (45 cm), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Aquacel hydrofiber (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Arava, [léflunomide] 55

Avandamet, [rosiglitazone (maléate de)/ metformine (chlorhydrate de)] 45

Avandia, [rosiglitazone (maléate de)] 43
Avelox I.V., [moxifloxacin (chlorhydrate de)] 5
Avonex, [interféron bêta-1A] 70
Avonex PS, [interféron bêta-1A] 70
Azilect, [rasagiline (mésylate de)] 77
Baraclude, [entécavir] 3
Beneprotein, [formules nutritives - protéines] 84
bétahistine (dichlorhydrate de), 67
Betaseron, [interféron bêta-1B] 72
Betaseron - Trousse de mise en route, [interféron bêta-1B] 72
Biatain (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
Biatain (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
Biatain (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
Biatain (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
Biatain (5 cm x 7 cm - 35 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
Biatain Adhésif (10 cm x 10 cm - 28,3 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
Biatain Adhésif (12,5 cm x 12,5 cm - 64 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
Biatain Adhésif (18 cm x 18 cm - 196 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 23
Biatain Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 12,6 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
Biatain Ag Adhesive (12,5 cm x 12,5 cm - 64 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
Biatain Ag Adhesive (18 cm x 18 cm - 169 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30

Biatain Ag Adhesive (7,5 cm x 7,5 cm - 12,6 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30
 Biatain Ag Adhesive (Sacrum 23 cm x 23 cm - 200 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27
 Biatain Ag Non-Adhesive (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27
 Biatain Ag Non-Adhesive (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27
 Biatain Ag Non-Adhesive (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27
 Biatain Ag Non-Adhesive (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27
 Biatain Ag Non-Adhesive (5 cm x 7 cm - 35 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27
 Biatain Silicone (12,5 cm x 12,5 cm - 64 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
 Biatain Silicone (15 cm x 15 cm - 104 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
 Biatain Soft-Hold (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
 Biatain Soft-Hold (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
 Biatain Soft-Hold (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18
 Biphentin, [méthylphénidate (chlorhydrate de)] 75
bisacodyl, 46
 Bisacodyl, [bisacodyl] 46
 Bisacodyl-Odan, [bisacodyl] 46
buprénorphine/naloxone, 68
cabergoline, 68
 Caduet, [amlodipine (bésylate d')/ atorvastatine calcique] 8
 Calax, [docusate de calcium] 47
calcipotriol/ bétaméthasone (dipropionate de), 14
calcium (gluconate de)/calcium (lactate de), 80
 Cancidas, [caspofongine (acétate de)] 2

carboxyméthylcellulose sodique, 57
carboxyméthylcellulose sodique/ purite, 57
caspofongine (acétate de), 2
Celluvisc, [carboxyméthylcellulose sodique] 57
ciprofloxacine (chlorhydrate de), 2
Ciprofloxacine Perfusion Intraveineuse, [ciprofloxacine (chlorhydrate de)] 2
citrate de sodium/ laurylsulfoacétate de sodium/ sorbitol, 46
Climara -100, [estradiol-17B] 52
Climara-25, [estradiol-17B] 52
Climara -50, [estradiol-17B] 52
Climara-75, [estradiol-17B] 52
Climara Pro, [estradiol-17B/lévonorgestrel] 52
clindamycine (phosphate de), 2, 3
Clindesse, [clindamycine (phosphate de)] 3
clopidogrel (bisulfate de), 8
Co Cabergoline, [cabergoline] 68
Codéine, [codéine (phosphate de)] 69
codéine (phosphate de), 69
Combiderm ACD (10 cm x 10 cm - 49 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
Combiderm ACD (13 cm x 13 cm - 81 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
Combiderm ACD (15 cm x 25 cm - 200 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
Combiderm ACD (20 cm x 20 cm - 225 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
Combiderm ACD (Triangulaire 15 cm x 18 cm - 96 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Combiderm ACD (Triangulaire 20 cm x 22,5 cm - 216 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Combiderm Non Adhésif (13 cm x 13 cm - 169 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Combiderm Non Adhésif (15 cm x 25 cm - 375 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Combiderm Non Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Comfeel Plus Clear (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Clear (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Clear (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Clear (5 cm x 7 cm - 35 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Clear (9 cm x 14 cm - 126 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Triangle (18 cm x 20 cm - 180 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Ulcer (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Ulcer (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Ulcer (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Comfeel Plus Ulcer (4 cm x 6 cm - 24 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Concerta, [méthylphénidate (chlorhydrate de)] 75

Copa (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Copa (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Co Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

Curafoam (15 cm x 20 cm - 300 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Curasalt (15 cm x 17 cm - 255 cm²), [pansement absorbant - chlorure de sodium] 14

Curasorb 30 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Curasorb 60 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Curasorb 90 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Cutinova hydro (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Cutinova hydro (15 cm x 20 cm - 300 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Cutinova hydro (5 cm x 6 cm - 30 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

Dalacin C, [clindamycine (phosphate de)] 2

delta-9-tétrahydrocannabinol, 46

Detrol, [toltérodine (l-tartrate de)] 51

Detrol LA, [toltérodine (l-tartrate de)] 51

Diamicron, [gliclazide] 40

Diamicron MR, [gliclazide] 40

diclofénac sodique, 58

Diflucan, [fluconazole] 4

diphenhydramine (chlorhydrate de), 69

dipyridamole/ acétylsalicylique (acide), 10

Ditropan XL, [oxybutynine (chlorure d')] 51

Docusate Calcium, [docusate de calcium] 47

docusate de calcium, 47

docusate de sodium, 47

Docusate de Sodium, [docusate de sodium] 47

Docusate Sodique, [docusate de sodium] 47

Docusate sodium, [docusate de sodium] 47

dornase alfa, 63

Dostinex, [cabergoline] 68

Dovobet, [calcipotriol/ bétaméthasone (dipropionate de)] 14

DuoDERM CGF (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32

- DuoDERM CGF (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32
- DuoDERM CGF (15 cm x 20 cm - 300 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32
- DuoDERM CGF (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32
- DuoDERM CGF (20 cm x 30 cm - 600 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 32
- DuoDERM CGF Border (10 cm x 10 cm - 36 cm²), [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35
- DuoDERM CGF Border (14 cm x 14 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35
- DuoDERM CGF Border (20 cm x 20 cm - 225 cm²), [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35
- DuoDERM CGF Border (Triangulaire 15 cm x 18 cm - 99 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33
- DuoDERM CGF Border (Triangulaire 20 cm x 23 cm - 270 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33
- DuoDERM CGF Extra-Mince (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33
- DuoDERM CGF Extra-Mince (10 cm x 15 cm - 118 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33
- DuoDERM CGF Extra-Mince (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33
- DuoDERM CGF Extra-Mince (5 cm x 10 cm - 50 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM CGF Extra-Mince (5 cm x 20 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM CGF Extra-Mince (7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM CGF Extra-Mince (Sacrum 15 cm x 18 cm - 216 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM Signal (10 cm x 10 cm - 94 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM Signal (14 cm x 14 cm - 188 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM Signal (20 cm x 20 cm - 388 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM Signal (Sacrum 20 cm x 23 cm - 258 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM Signal (Triangulaire 15 cm x 18 cm - 216 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoDERM Signal (Triangulaire 20 cm x 23 cm - 322 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33

DuoTrav, [travoprost/ timolol (maléate de)] 61

Elidel, [pimécrolimus] 36

Enfamil Enfacare A+, [formules nutritives - préparation de suivi pour prématurés (nourrissons)] 84

entécavir, 3

EO28 Splash, [formules nutritives - monomériques avec fer (nourrissons ou enfants)] 83

Estalis 140/50, [estradiol-17B/ noréthindrone (acétate de)] 52

Estalis 250/50, [estradiol-17B/ noréthindrone (acétate de)] 52

Estraderm 100, [estradiol-17B] 52

Estraderm 25, [estradiol-17B] 52

Estraderm 50, [estradiol-17B] 52

estradiol-17B, 52

estradiol-17B/lévonorgestrel, 52
estradiol-17B/ noréthindrone (acétate de), 52
Estradot, [estradiol-17B] 52
Estrogel, [estradiol-17B] 52
Euro-Docusate, [docusate de sodium] 47
Euro-Docusate C, [docusate de sodium] 47
Euro-Lac, [lactulose] 48
Euro-Senna, [sennosides A & B] 50
Extavia, [interféron bêta-1B] 72
Exuderm OdorShield (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 33
Exuderm OdorShield Sacral (15,2 cm x 16,3 cm - 271 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34
ézétimibe, 10
Ezetrol, [ézétimibe] 10
filgrastim, 53
Fleet, [phosphate monobasique de sodium/ phosphate dibasique de sodium] 49
Fleet Huileux, [huile minérale] 48
Fleet Pédiatrique, [phosphate monobasique de sodium/ phosphate dibasique de sodium] 49
fluconazole, 4
Fludara, [fludarabine (phosphate de)] 56
fludarabine (phosphate de), 56
formotérol (fumarate dihydraté de)/ budésonide, 63
formules nutritives - glucose polymérisé, 80
formules nutritives - huile de coco fractionnée, 81
formules nutritives - hydrolysats de caséine (nourrissons et enfants), 81
formules nutritives - lait écrémé/ huile de coco, 82
formules nutritives - monomériques, 82
formules nutritives - monomériques avec fer (nourrissons ou enfants), 83
formules nutritives - préparation de suivi pour prématurés (nourrissons), 84

formules nutritives - protéines, 84
formules nutritives - semi-élémentaires, 85
Fosrenol, [lanthane hydraté] 85
gliclazide, 40
Gliclazide, [gliclazide] 40
Gliclazide-80, [gliclazide] 40
glimépiride, 40
GlucoNorm, [répaglinide] 43
glycérine, 47
Hepsera, [adéfovir dipivoxil] 1
huile minérale, 48
Huile Minérale, [huile minérale] 48
Humalog Mix 25, [insuline lispro/ insuline lispro protamine] 40
Humalog Mix 25 KwikPen, [insuline lispro/ insuline lispro protamine] 40
hydroxypropylméthylcellulose, 58
hydroxypropylméthylcellulose/ dextran 70, 59
insuline aspart/ insuline aspart protamine, 40
insuline lispro/ insuline lispro protamine, 40
interféron bêta-1A, 70
interféron bêta-1B, 72
Iodosorb, [pansement antimicrobien - iode] 28
Isopto Tears, [hydroxypropylméthylcellulose] 58
Jamp-Bisacodyl, [bisacodyl] 46
Jamp-Diphenhydramine, [diphenhydramine (chlorhydrate de)] 69
Jamp-Docusate Calcium, [docusate de calcium] 47
Jamp-Docusate Sodium, [docusate de sodium] 47
Jamp-Lactulose, [lactulose] 48
Jamp-Senna, [sennosides A & B] 50
Jamp-Sennosides Enrobé, [sennosides A & B] 50
Kaltostat (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15
Kaltostat 40 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15
Kaltostat (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Kaltostat (7,5 cm x 12 cm - 90 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

kétorolac (trométhamine de), 59

Lacrilube, [paraffine/huile minérale] 60

lactulose, 48

Lait de Magnésie, [magnésium (hydroxyde de)] 48

Lansoyl, [huile minérale] 48

Lansoyl sans sucre, [huile minérale] 48

lanthane hydraté, 85

latanoprost/ timolol (maléate de), 59

Lax-A-Day, [polyéthylène glycol] 49

léflunomide, 55

Levaquin, [lévofloxacine] 4

lévofloxacine, 4

linezolid, 4, 5

magnésium (hydroxyde de), 48

magnésium (hydroxyde de)/ aluminium (hydroxyde d'), 86

Marinol, [delta-9-tétrahydrocannabinol] 46

Maxorb Extra (10,2 cm x 10,2 cm - 104 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Maxorb Extra (10,2 cm x 20,3 cm - 207 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Maxorb Extra (5,1 cm x 5,1 cm - 26 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Maxorb Extra Post-op Rope (30,5 cm), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

mégestrol (acétate de), 41, 56

Melgisorb (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 15

Melgisorb (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Melgisorb (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Melgisorb 30 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Melgisorb Ag (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Melgisorb Ag (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Melgisorb Ag (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Mepilex (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Mepilex (10 cm x 20 cm - 179 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Mepilex (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 18

Mepilex (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Mepilex (20 cm x 50 cm - 1 000 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Mepilex Ag (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Mepilex Ag (10 cm x 20 cm - 179 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Mepilex Ag (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Mepilex Ag (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Mepilex Ag (20 cm x 50 cm - 1 000 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Mepilex Border (10 cm x 10 cm - 42 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

Mepilex Border (10 cm x 20 cm - 96 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

Mepilex Border (12,5 cm x 12,5 cm - 72 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

Mepilex Border (15 cm x 15 cm - 121 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

Mepilex Border (15 cm x 20 cm - 168 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

- Mepilex Border (7,5 cm x 7,5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
- Mepilex Border Lite (10 cm x 10 cm - 42 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
- Mepilex Border Lite (15 cm x 15 cm - 121 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
- Mepilex Border Lite (4 cm x 5 cm - 6 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
- Mepilex Border Lite (5 cm x 12,5 cm - 21 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
- Mepilex Border Lite (7,5 cm x 7,5 cm - 20 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24
- Mepilex Border Sacrum (18 cm x 18 cm - 120 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19
- Mepilex Border Sacrum (23 cm x 23 cm - 238 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19
- Mepilex Lite (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19
- Mepilex Lite (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19
- Mepilex Lite (20 cm x 50 cm - 1 000 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19
- Mepilex Lite (6,8 cm x 8,5 cm - 58 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19
- Mepitel (10 cm x 18 cm - 180 cm²), [pansement interface - polyamide ou silicone] 36
- Mepitel (20 cm x 30 cm - 600 cm²), [pansement interface - polyamide ou silicone] 36
- Mepitel (5 cm x 7,5 cm - 38 cm²), [pansement interface - polyamide ou silicone] 36
- Mepitel (7,5 cm x 10 cm - 75 cm²), [pansement interface - polyamide ou silicone] 36

Mesalt (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - chlorure de sodium] 14

Mesalt (1 m), [pansement absorbant - chlorure de sodium] 14

Mesalt (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - chlorure de sodium] 14

Mesalt (7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²), [pansement absorbant - chlorure de sodium] 14

méthylphénidate (chlorhydrate de), 75

métronidazole, 5

Microlax, [citrate de sodium/ laurylsulfoacétate de sodium/ sorbitol] 46

Mint-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

modafinil, 76

moxifloxacine (chlorhydrate de), 5

multivitamines, 64, 65

Mylan-Gliclazide, [gliclazide] 40

Mylan-Leflunomide, [léflunomide] 55

Mylan-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

Mylan-Tizanidine, [tizanidine (chlorhydrate de)] 79

Nadryl 25, [diphényhydramine (chlorhydrate de)] 69

Néocate, [formules nutritives - monomériques avec fer (nourrissons ou enfants)] 83

Néocate Junior, [formules nutritives - monomériques avec fer (nourrissons ou enfants)] 83

Neupogen, [filgrastim] 53

Nidagel, [métronidazole] 5

Novo-Betahistine, [bétahistine (dichlorhydrate de)] 67

Novo-Docusate, [docusate de sodium] 47

Novo-Docusate Calcium, [docusate de calcium] 47

Novo-Gliclazide, [gliclazide] 40

Novo-Glimepiride, [glimépiride] 40

Novo-Leflunomide, [léflunomide] 55

NovoMix30, [insuline aspart/ insuline aspart protamine] 40

Novo-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

Nu-Derm Alginate (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Nu-Derm Alginate (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Nu-Derm Alginate (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Nu-Derm Alginate 30 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Nu-Derm Hydrocolloid Border (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Nu-Derm Hydrocolloid Border (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Nu-Derm Hydrocolloid Border (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Nu-Derm Hydrocolloid Border (Sacrum 18 cm x 18 cm - 135 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Nu-Derm Hydrocolloid Standard (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Nu-Derm Hydrocolloid Standard (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Nu-Derm Hydrocolloid Thin (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Nu-Pentoxifylline-SR, [pentoxifylline] 12

Nutramigen, [formules nutritives - hydrolysats de caséine (nourrissons et enfants)] 81

Nutramigen A+, [formules nutritives - hydrolysats de caséine (nourrissons et enfants)] 81

Oesclim 25, [estradiol-17B] 52

Oesclim 50, [estradiol-17B] 52

Optifoam (10,2 cm x 10,2 cm - 40 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

Optifoam (15,2 cm x 15,2 cm - 131 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

Optifoam Ag Adhesive (10 cm x 10 cm - 40 cm²), [pansement antimicrobien bordé - argent] 30

Optifoam Ag Non-adhesive (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 27

Optifoam Basic (10,2 cm x 12,7 cm - 130 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Optifoam Basic (7,6 cm x 7,6 cm - 58 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Optifoam Non-Adhesive (10,2 cm x 10,2 cm - 104 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Optifoam Non-Adhesive (15,2 cm x 15,2 cm - 228 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Optimental, [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

oxcarbazépine, 77

oxybutynine, 51

oxybutynine (chlorure d'), 51

Oxytrol, [oxybutynine] 51

pansement absorbant bordé - fibres de polyester et rayonne, 21

pansement absorbant bordé - fibres gélifiantes, 22

pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association, 23

pansement absorbant - chlorure de sodium, 14

pansement absorbant - fibres gélifiantes, 15

pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association, 17

pansement antimicrobien - argent, 26

pansement antimicrobien bordé - argent, 30

pansement antimicrobien - iode, 28

pansement anti-odeur - charbon activé, 31

pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane, 35

pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane, 32

pansement interface - polyamide ou silicone, 36

paraffine/huile minérale, 60

PegLyte, [polyéthylène glycol/ sodium (sulfate de)/ sodium (bicarbonate de)/ sodium (chlorure de)/ potassium (chlorure de)] 49

pentoxifylline, 12

Peptamen, [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

Peptamen 1.5, [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

Peptamen AF, [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

Peptamen avec Prebio 1, [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

Peptamen Junior, [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

Perative, [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

phl-Docusate Sodium, [docusate de sodium] 47

phl-Leflunomide, [léflunomide] 55

phl-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

phl-Sennosides, [sennosides A & B] 50

phosphate monobasique de sodium/ phosphate dibasique de sodium, 49

pilocarpine (chlorhydrate de), 77

pimécrolimus, 36

pioglitazone (chlorhydrate de), 41

Plavix, [clopidogrel (bisulfate de)] 8

pms-Bisacodyl, [bisacodyl] 46

pms-Diphenhydramine, [diphenhydramine (chlorhydrate de)] 69

pms-Docusate, [docusate de sodium] 47

pms-Docusate-Calcium, [docusate de calcium] 47

pms-Docusate Sodium, [docusate de sodium] 47

pms-Gliclazide, [gliclazide] 40

pms-Glimepiride, [glimépiride] 40

pms-Lactulose, [lactulose] 48

pms-Leflunomide, [léflunomide] 55

pms-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41

pms-Sennosides, [sennosides A & B] 50

Polycal, [formules nutritives - glucose polymérisé] 80
Polycose, [formules nutritives - glucose polymérisé] 80
polyéthylène glycol, 49
polyéthylène glycol/ sodium (sulfate de)/ sodium (bicarbonate de)/ sodium (chlorure de)/ potassium (chlorure de), 49
polyvinylique (alcool), 60
polyvinylique (alcool)/ povidone, 61
Portagen, [formules nutritives - lait écrémé/ huile de coco] 82
Pregestimil, [formules nutritives - hydrolysats de caséine (nourrissons et enfants)] 81
Pregestimil A+, [formules nutritives - hydrolysats de caséine (nourrissons et enfants)] 81
progestérone micronisée, 52
Pro-Lactulose-667, [lactulose] 48
Prometrium, [progestérone micronisée] 52
Pro-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41
Protifar, [formules nutritives - protéines] 84
Protopic, [tacrolimus] 36
psyllium (mucilage de), 49
Pulmozyme, [dornase alfa] 63
rasagiline (mésylate de), 77
Rasilez, [aliskirène] 8
ratio-Docusate Sodium, [docusate de sodium] 47
ratio-Glimepiride, [glimépiride] 40
ratio-Kétorolac, [kétorolac (trométhamine de)] 59
ratio-Lactulose, [lactulose] 48
ratio-Pentoxifylline, [pentoxifylline] 12
ratio-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41
Rebif, [interféron bêta-1A] 70
Refresh, [polyvinylique (alcool)] 60
Refresh plus, [carboxyméthylcellulose sodique] 57
Refresh tears, [carboxyméthylcellulose sodique/ purite] 57
Renagel, [sévélamer (chlorhydrate de)] 86
répaglinide, 43

Restore Pansement alginate de calcium Argent 10,2x12-122 cm², [pansement antimicrobien - argent] 27

Restore Pansement hydrocellulaire, Argent 10cm x10cm-100cm², [pansement antimicrobien - argent] 27

Restore Pansement hydrocellulaire adhésif 15cm x 15cm-100cm², [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 24

Restore Pansement hydrocellulaire adhésif 15cm x 20cm-123cm², [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Restore Pansement hydrocellulaire non adhésif (10x10-100cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Restore Pansement hydrocellulaire non adhésif (15x20-300cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Retin-A, [trétinoïne] 37, 38

Rilutek, [riluzole] 78

riluzole, 78

Risperdal Consta, [rispéridone] 78

rispéridone, 78

rivaroxaban, 12

Riva-Senna, [sennosides A & B] 50

rosiglitazone (maléate de), 43

rosiglitazone (maléate de)/ metformine (chlorhydrate de), 45

Salagen, [pilocarpine (chlorhydrate de)] 77

salbutamol (sulfate de), 65

salmétérol (xinafoate de)/ fluticasone (propionate de), 66

Sandoz Estradiol Derm 100, [estradiol-17B] 52

Sandoz Estradiol Derm 50, [estradiol-17B] 52

Sandoz Estradiol Derm 75, [estradiol-17B] 52

Sandoz Eyelube, [hydroxypropylméthylcellulose] 58

Sandoz Gliclazide, [gliclazide] 40

Sandoz Glimépiride, [glimépiride] 40

Sandoz Leflunomide, [léflunomide] 55

Sandoz Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41
SeaSorb Ag (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28
SeaSorb Soft (10 cm x 10 cm - 100 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16
SeaSorb Soft (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16
SeaSorb Soft 44 cm, [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16
Selax, [docusate de sodium] 47
Sennatab, [sennosides A & B] 50
Sennosides, [sennosides A & B] 50
sennosides A & B, 50
Senokot, [sennosides A & B] 50
Serc, [bétahistine (dichlorhydrate de)] 67
sévélamer (chlorhydrate de), 86
Sialor, [anéthole trithione] 67
Silvercel (10 cm x 20 cm - 200 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28
Silvercel (11 cm x 11 cm - 121 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28
Silvercel (5 cm x 5 cm - 25 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28
Similac Advance Neosure, [formules nutritives - préparation de suivi pour prématurés (nourrissons)] 84
Soflax, [docusate de sodium] 47
solifénacine (succinate de), 51
SoluCAL, [calcium (gluconate de)/calcium (lactate de)] 80
Stieva-A, [trétinoïne] 37, 38
Stieva-A Forte, [trétinoïne] 37
Suboxone, [buprénorphine/naloxone] 68
Symbicort 100 Turbuhaler, [formotérol (fumarate dihydraté de)/budésonide] 63
Symbicort 200 Turbuhaler, [formotérol (fumarate dihydraté de)/budésonide] 63
tacrolimus, 36

Tarka, [trandolapril/ vérapamil (chlorhydrate de)] 13

Tears Naturelle, [hydroxypropylméthylcellulose/ dextran 70] 59

Tears Naturelle, [paraffine/huile minérale] 60

Tears Naturelle II, [hydroxypropylméthylcellulose/ dextran 70] 59

Tears Plus, [polyvinylique (alcool)/ povidone] 61

Tegaderm 3M-Couche pré-revêtement non adhérent 20x25-500cm², [pansement interface - polyamide ou silicone] 36

Tegaderm 3M-Couche pré-revêtement non adhérent 7,5x10-75cm², [pansement interface - polyamide ou silicone] 36

Tegaderm 3M-Couche pré-revêtement non adhérent 7,5x20-150cm², [pansement interface - polyamide ou silicone] 36

Tegaderm 3M-Pansement aux ions d'argent (10cmx12,7cm-127cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28

Tegaderm 3M-Pansement aux ions d'argent (10cm x 20cm-200cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28

Tegaderm 3M-Pansement aux ions d'argent (20cm x 20cm-400cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28

Tegaderm 3M-Pansement aux ions d'argent (5cm x 5cm - 25 cm²), [pansement antimicrobien - argent] 28

Tegaderm 3M-Pansement d'alginateàhauteintégrité 10x10-100cm², [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Tegaderm 3M-Pansement d'alginateàhauteintégrité 10x20-200cm², [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Tegaderm 3M-Pansement en mousse adhésif 10cm x 11cm-46cm², [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tegaderm 3M-Pansement en mousse adhésif 14,3 x 14,3-100 cm², [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tegaderm 3M-Pansement en mousse adhésif 8,8cm x 8,8cm-25cm², [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tegaderm 3M-Pansement en mousse non adhésif 10 x 10-100 cm², [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Tegaderm 3M-Pansement en mousse non adhésif 10 x 60-600 cm², [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 19

Tegaderm 3M-Pansement en mousse non adhésif 20 x 20-400cm², [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 20

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde (10 cm x 10 cm - 100cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde (10 cm x 12 cm - 50 cm²), [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde (13 cm x 15 cm - 94 cm²), [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde (15 cm x 15 cm - 225cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde (17 cm x 20 cm - 187cm²), [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde mince 10cm x 10cm-100cm², [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde mince 13cm x15cm-94cm², [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35

Tegaderm 3M-Pansement hydrocolloïde mince 17cm x 20cm-187cm², [pansement de rétention de l'humidité bordé - hydrocolloïde ou polyuréthane] 35

Tielle (11 cm x 11 cm - 49 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle (15 cm x 15 cm - 121 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle (15 cm x 20 cm - 176 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle (18 cm x 18 cm - 196 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle (7 cm x 9 cm - 15 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle Max (11 cm x 11 cm - 121 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 20

Tielle Max (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 20

Tielle Max (15 cm x 20 cm - 300 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 20

Tielle Plus (11 cm x 11 cm - 49 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle Plus (15 cm x 15 cm - 121 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle Plus (15 cm x 20 cm - 176 cm²), [pansement absorbant bordé - mousse hydrophile seule ou en association] 25

Tielle Plus (Sacrum 15 cm x 15 cm - 70 cm²), [pansement absorbant - mousse hydrophile seule ou en association] 20

tizanidine (chlorhydrate de), 79

Tobi, [tobramycine (sulfate de)] 6

tobramycine (sulfate de), 6

tocophéryle (acétate de dl-alpha), 79

Tolerex, [formules nutritives - monomériques] 82

toltérodine (l-tartrate de), 51

trandolapril/ vérapamil (chlorhydrate de), 13

travoprost/ timolol (maléate de), 61

Trental, [pentoxifylline] 12

trétinoïne, 37, 38

Triglycérides à chaîne moyenne, [formules nutritives - huile de coco fractionnée] 81

Trileptal, [oxcarbazépine] 77

Trosec, [trospium (chlorure de)] 51

tropium (chlorure de), 51

Ultec (10,2 cm x 10,2 cm - 104 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Ultec (15,2 cm x 20,3 cm - 309 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Ultec (20,3 cm x 20,3 cm - 412 cm²), [pansement de rétention de l'humidité - hydrocolloïde ou polyuréthane] 34

Uromax, [oxybutynine (chlorure d')] 51

Valcyte, [valganciclovir (chlorhydrate de)] 6

valganciclovir (chlorhydrate de), 6

Ventolin Diskus, [salbutamol (sulfate de)] 65

Versiva XC Adhésif (10 cm x 10 cm - 49 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres gélifiantes] 22

Versiva XC Adhésif (14cm x 14cm - 100 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres gélifiantes] 22

Versiva XC Adhésif (19 cm x 19 cm - 196 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres gélifiantes] 22

Versiva XC Adhésif (22 cm x 22 cm - 289 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres gélifiantes] 22

Versiva XC Non Adhésif (11 cm x 11 cm - 121 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Versiva XC Non Adhésif (15 cm x 15 cm - 225 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Versiva XC Non Adhésif (20 cm x 20 cm - 400 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Versiva XC Non Adhésif (7,5 cm x 7,5 cm - 56 cm²), [pansement absorbant - fibres gélifiantes] 16

Versiva XC - Sacrum (21 cm x 25 cm - 218 cm²), [pansement absorbant bordé - fibres gélifiantes] 22

vertéporfine, 61

Vesicare, [solifénacine (succinate de)] 51

Vfend, [voriconazole] 6, 7

Visudyne, [vertéporfine] 61

Vital H.N., [formules nutritives - semi-élémentaires] 85

Vitamin A Acid Gel, [trétinoïne] 38

Vitamin A Acid Gel Doux, [trétinoïne] 38

Vivonex Pédiatrique, [formules nutritives - monomériques] 82
Vivonex Plus, [formules nutritives - monomériques] 82
Vivonex T.E.N., [formules nutritives - monomériques] 82
Voltaren Ophta, [diclofénac sodique] 58
voriconazole, 6, 7
Xalacom, [latanoprost/ timolol (maléate de)] 59
Xamiol, [calcipotriol/ bétaméthasone (dipropionate de)] 14
Xarelto, [rivaroxaban] 12
Zanaflex, [tizanidine (chlorhydrate de)] 79
Zym-Pioglitazone, [pioglitazone (chlorhydrate de)] 41
Zyvoxam, [linezolide] 4, 5